



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



EDK | CDIP | CDPE | CDEP |

Schweizerische Konferenz der kantonalen Erziehungsdirektoren
Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
Confederaziun svizra dei direttori cantonali della pubblica educaziun
Confederaziun svizra dals directurs chantunals da l'educaziun publica

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR

Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation SEFRI

342/15

Version du 5 octobre 2015

Rapport périodique de l'année civile 2014

Masterplan HES 2013-2016

Prise de connaissance par le Conseil des hautes écoles le 19 novembre 2015.

Table des matières

1	Contexte et objectifs du rapport	3
2	Vue d'ensemble de l'année civile 2014.....	4
2.1	Nombre d'étudiants	4
2.2	Coûts d'exploitation	4
2.3	Coûts globaux et financement de ceux-ci.....	5
2.4	Financement basé sur les crédits ECTS	7
2.5	Investissements	9
3	Mesures de la Confédération et des cantons au niveau du système.....	9
3.1	Maintien du taux de coûts standard	9
3.2	Limitation du nombre d'étudiants dans les domaines du cinéma/arts de la scène et des autres arts	11
3.3	Nombre d'étudiants étrangers (scolarisés à l'étranger) dans le domaine d'études de la musique, du cinéma/arts de la scène et des autres arts	11
3.4	Relèvement de la couverture des coûts dans la formation continue et les prestations à des tiers.....	12
3.5	Développement de la Ra&D au niveau national	14
3.5.1	Evolution des coûts d'exploitation de la Ra&D.....	14
3.5.2	Financement de la Ra&D et part du financement de la Ra&D par des fonds de tiers	16
3.5.3	Transfert de savoir, de la recherche dans l'enseignement.....	17
3.5.4	Création de compétences en matière de recherche dans le domaine d'études de la musique, des arts de la scène et des autres arts.....	17
3.6	Projets transversaux	18
4	Conséquences pour le Masterplan 2013-2016	19
4.1	Adaptation du Masterplan 2013-2016	19
4.2	Coûts standard.....	19
5	Annexes	21
	Annexe 1: Membres du groupe de travail Masterplan HES.....	21
	Annexe 2: Nombre d'étudiants en 2014	22
	Annexe 3: Vue d'ensemble des coûts par domaine d'études en 2014	23
	Annexe 4: Subventionnement du SEFRI 2012–2014 par domaine d'études et par HES (en CHF) pour	24
	- étudiants Bachelor avec un diplôme entre 180 et 200 ECTS.....	24
	- étudiants Master avec un diplôme entre 90 et 100 ECTS resp. 120 et 130 ECTS	24
	Annexe 5: Hautes écoles spécialisées: développement des compétences en matière de recherche dans le domaine d'études Musique, arts de la scène et autres arts	
	Rapport d'évaluation	1

1 Contexte et objectifs du rapport

Le Masterplan Hautes écoles spécialisées est un instrument de la Confédération, des cantons et des hautes écoles spécialisées (HES) servant à la planification financière du domaine des HES. Le groupe de travail Masterplan Hautes écoles spécialisées (cf. composition en annexe 1) a élaboré le Masterplan Hautes écoles spécialisées 2013-2016 à l'attention des organes compétents de la Confédération et des cantons. Il en assure également le contrôle suivi, documenté chaque année dans un rapport périodique.

Le présent rapport analyse l'année 2014 écoulée. Il établit une comparaison entre l'état actuel et les objectifs et donne un aperçu de l'avancement de la mise en œuvre des différentes mesures. Il vise également à signaler les objectifs ou les conditions générales définis dans le Masterplan HES 2013-2016 qui ont besoin d'être adaptés.

Le présent rapport se fonde sur les rapports périodiques (financiers) livrés chaque année par les HES au Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI).

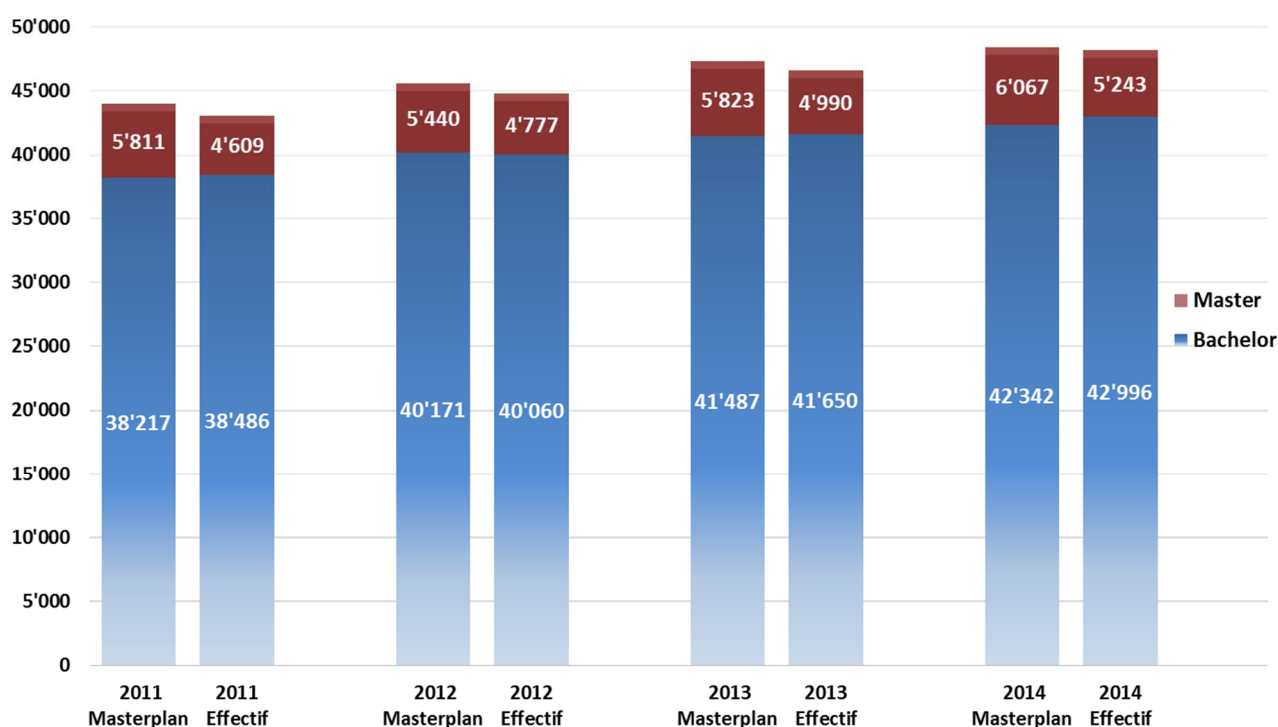
2 Vue d'ensemble de l'année civile 2014

2.1 Nombre d'étudiants

Le graphique 1 ci-dessous représente l'évolution du nombre d'étudiants (en équivalents plein temps EPT¹) des filières d'études sanctionnées par un diplôme par rapport aux chiffres du Masterplan.

En 2014, 48 239 étudiants étaient inscrits dans les HES, soit environ 0,4 % de moins que prévu (48 409 étudiants). Dans les filières bachelor (y compris celles régies par l'ancien droit), la valeur prévue a été dépassée de 1,5 %, tandis que dans les filières master, les effectifs ont été de 13,6 % inférieurs aux prévisions. L'annexe 2 présente le nombre d'étudiants des filières bachelor et master par domaine d'études en 2014.

**NOMBRE D'ÉTUDIANT PONDERÉ 2011 - 2014 (SANS HEP)
BACHELOR ET MASTER (EN ÉQUIVALENTS PLEIN-TEMPS)**



Graphique 1: Comparaison entre le nombre d'étudiants² des filières d'études sanctionnées par un diplôme selon les prévisions du Masterplan et le nombre effectif d'étudiants³.

2.2 Coûts d'exploitation

En 2014, le montant total des coûts d'exploitation des HES était de 2195 millions de francs, soit 2,3 % de plus que prévu. Dans les filières bachelor comme dans les filières master, les coûts d'exploitation sont restés inférieurs aux prévisions, compte tenu de la faible progression du nombre

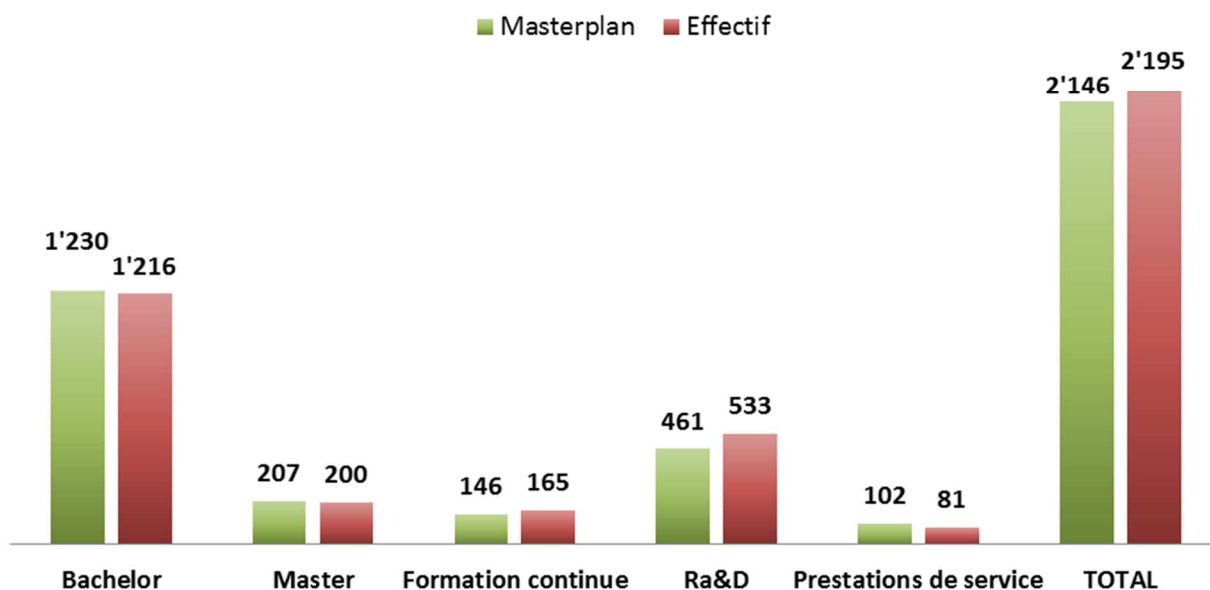
¹ Equivalents plein temps = total des étudiants par conversion en année d'études à 60 crédits ECTS (un an à temps complet).

² Nombre d'étudiants pondéré: pondération différente appliquée aux trois dates de référence (15 octobre 2013 = 2/12, 15 avril 2014 = 6/12, 15 octobre 2014 = 4/12). On obtient ainsi une valeur pondérée utilisée notamment pour le calcul des coûts moyens par étudiant.

³ Source des tableaux et graphiques en l'absence d'indication: rapport périodique des HES au SEFRI pour l'année 2014.

d'étudiants, tandis qu'ils ont encore augmenté dans le domaine de la *recherche appliquée et développement (Ra&D)* en raison, entre autres, des initiatives d'encouragement de la Confédération comme les mesures spéciales de financement mises en place par la CTI, le plan d'action «recherche énergétique suisse coordonnée» ou le renforcement des mesures d'encouragement dans le domaine MINT⁴, mené conjointement avec l'industrie. Tant l'augmentation des coûts d'exploitation dans la *formation continue* (+19 millions de francs par rapport à la planification) que la réduction des coûts d'exploitation qui en résulte dans les *services* (-21 millions de francs) proviennent du nouveau système d'attribution des prestations aux objets de coûts⁵, défini pour le rapport périodique 2014. La nouveauté porte sur les cours de formation continue, jusqu'ici considérés comme des prestations de services et qui sont dorénavant attribués à la formation continue. Le rapport périodique 2014 englobe pour la première fois, outre les études postgrades (MAS, EMBA), le cursus conduisant à un diplôme postgrade (DAS) et le cursus conduisant à un certificat (CAS), toutes les formations continues restantes ouvertes au public (séminaires, cours, etc.) des HES, qui ont été attribuées aux prestations de la formation continue. Ce changement simplifie l'attribution des prestations tout en contribuant à une harmonisation avec les comptabilités des universités et des hautes écoles pédagogiques. Cette nouvelle répartition a aussi des effets sur la comparaison entre les prévisions et les coûts effectifs par types de prestations:

Coûts d'exploitation 2014 des HES (millions CHF)



Graphique 2: Coûts d'exploitation des HES en 2014 par types de prestations.

2.3 Coûts globaux et financement de ceux-ci

Le tableau ci-après établit une comparaison entre les *coûts globaux effectifs des HES et les prévisions du Masterplan*. Les coûts globaux comprennent les coûts d'exploitation et les coûts d'infrastructure calculés. En plus des différences décrites au point 2.2 Coûts d'exploitation, on constate aussi, comme l'année précédente, un écart important entre les coûts d'infrastructure calculés et les

⁴ Mathématiques, informatique, sciences naturelles et techniques.

⁵ Lettre du SEFRI du 8 novembre 2013 aux organes responsables des HES: nouvelle définition de la formation continue présentée dans le manuel du SEFRI sur le calcul des coûts dans les HES.

prévisions du Masterplan. Cet écart rend compte de l'activité intense de construction des HES et de l'augmentation qu'elle entraîne du nombre de mètres carrés enregistrés dans l'inventaire des surfaces, lesquels servent de base au calcul des coûts calculés.

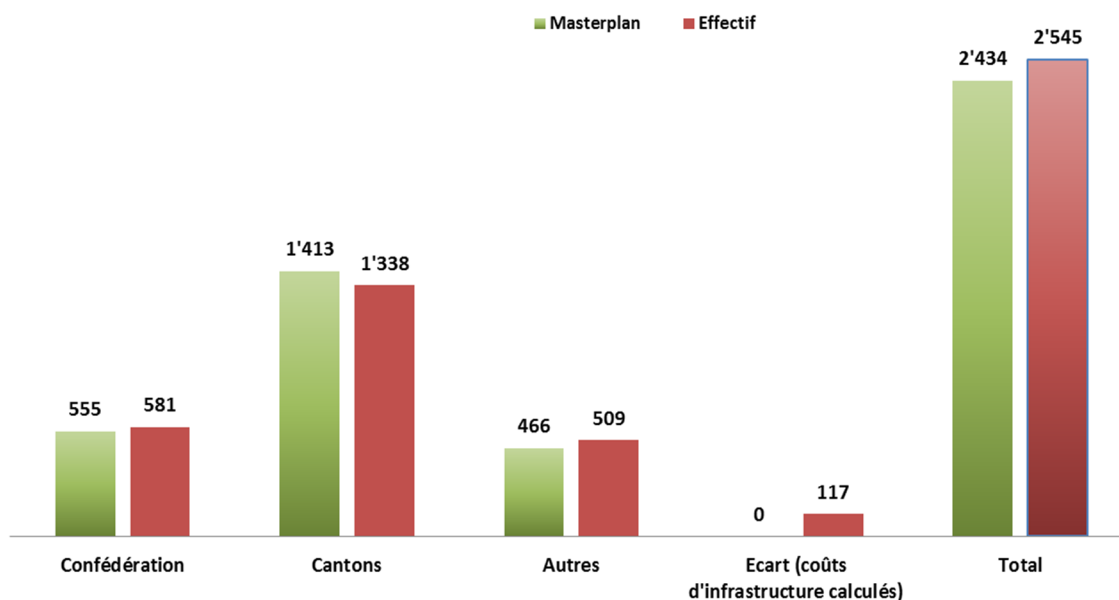
Coûts globaux des HES (en millions de francs):

Coûts des prestations	Coûts effectifs 2014	Prévisions Masterplan 2014	Ecart
Coûts bachelor	1'216	1'230	-14
Coûts master	200	207	-7
Coûts formation continue	165	146	+19
Coûts Ra&D	533	461	+72
Coûts prestations à des tiers	81	102	-21
Coûts d'infrastructure (calculés)	350	288	+62
Coûts globaux	2'545	2'434	+111

Tableau 1: Vue d'ensemble des coûts globaux des HES (en millions de francs).

Le *financement des coûts globaux des HES* est issu des sources suivantes:

Financement des coûts globaux HES 2014
(millions CHF)



Graphique 3: Financement des coûts globaux des HES en 2014 (en millions de francs).

Calculée en pour cent, la *répartition du financement entre les sources* en 2014 est identique à celle de l'année précédente.

La part de la Confédération⁶ se maintient à 23 %⁷ même si, en valeur absolue, elle est supérieure de 26 millions de francs au montant prévu dans le Masterplan HES pour l'année 2014. La participation des cantons est restée stable depuis 2012, à 52 % ou, si l'on intègre le découvert calculé, à 57 %, soit une participation inférieure de 75 millions de francs aux prévisions du Masterplan qui l'avaient estimée à 61 %. Cette différence est imputable principalement à la faible augmentation du nombre d'étudiants et aux nombreuses mesures d'économie prises dans les cantons. Le financement par des tiers s'élève à 20 %.

Le « découvert calculé » est une insuffisance de couverture des coûts immobiliers calculés (intérêts et amortissements). Le calcul ci-après montre que le découvert calculé de 117 millions de francs doit toutefois être relativisé:

la comptabilité affiche des produits globaux d'un montant de 2428,1 millions de francs (y compris les produits d'infrastructure de 213,7 millions de francs) pour des coûts globaux de 2413,4 millions de francs (y compris les coûts d'infrastructure de 218,5 millions de francs). Par conséquent, les HES clôturent l'année sur un *solde positif de 14,7 millions de francs*.

La participation de la Confédération aux coûts globaux, prévue par la loi fédérale du 6 octobre 1995 sur les hautes écoles spécialisées, LHES, s'élève en tout à 29,2 % en 2014. Selon l'art. 19, al. 1, LHES, «la Confédération finance un tiers des frais d'investissement et d'exploitation des hautes écoles spécialisées. Les dépenses effectives des hautes écoles spécialisées sont considérées comme frais imputables.»⁸

Dans le message FRI 2013-2016 du 22 février 2012, le Conseil fédéral a donné l'objectif suivant concernant la part de la Confédération: *«Pour les contributions aux hautes écoles spécialisées, il n'est pas possible d'atteindre le seuil légal (part fédérale de 33 %). La part fédérale sera en croissance tous les ans pour atteindre 30 % en 2015.»⁹*

2.4 Financement basé sur les crédits ECTS

Instauré en 2007 par la Confédération et les cantons (AHES), le financement basé sur les crédits ECTS tire sa méthode du rapport *ECTS-BASIERTE FHV-BEITRÄGE*¹⁰. A partir des chiffres fournis par l'Office fédéral de la statistique, on s'était fondé sur les formations correspondant à l'ancienne réglementation pour établir que les étudiants d'une filière bachelor avaient en moyenne besoin de 3,4 ans, ou 6,8 semestres, pour obtenir leur diplôme, ce qui correspond à une moyenne de 200 crédits ECTS. Afin de simplifier le système, on avait décidé d'imputer au maximum 200 crédits ECTS inscrits par étudiant pour un bachelor.

Comme l'année précédente, les domaines d'études dans lesquels le nombre de crédits ECTS inscrits jusqu'à l'obtention du diplôme est inférieur à la moyenne définie de 200 crédits ECTS prédominent. En tout, 100 114 crédits ECTS ont été crédités en plus, après l'obtention du diplôme, jusqu'à

⁶ La rubrique «Confédération» comprend les produits suivants (selon le formulaire D du rapport périodique HES 2014): les forfaits par étudiants versés par le SEFRI, d'autres produits de la Confédération, les produits de la CTI, du FNS, des programmes de recherche de l'UE et d'autres programmes de recherche internationaux, les subventions du SEFRI (surtout à la Ra&D), les contributions aux loyers allouées par le SEFRI.

⁷ La part de la Confédération se réfère aux coûts globaux des HES. La part versée par la Confédération, qui, conformément à la LHES, correspond à un tiers des frais, se calcule à partir des dépenses effectives occasionnées par l'enseignement et par la Ra&D. La Confédération ne subventionne ni la formation continue ni les prestations à des tiers, raison pour laquelle la part de la Confédération est inférieure à un tiers.

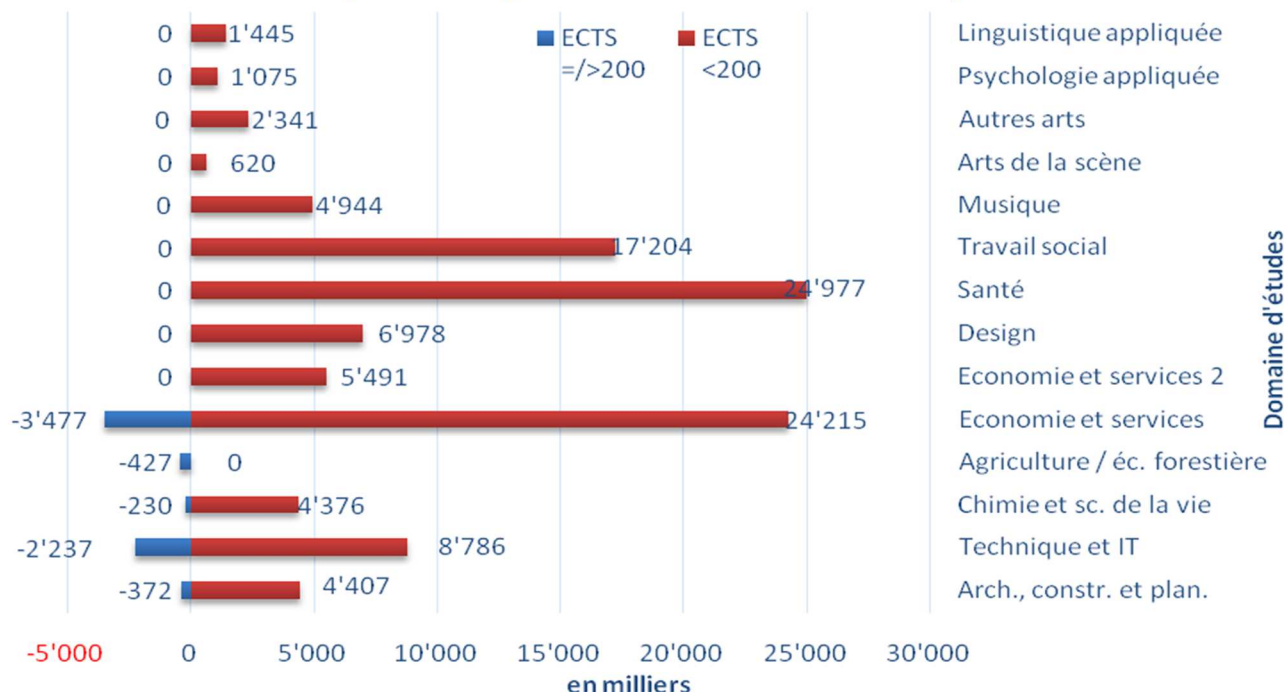
⁸ Celles-ci figurent dans le rapport périodique financier (comptabilité) établi chaque année par les HES.

⁹ Message FRI 2013-2016, chapitre 1.2.3 Priorités dans le financement des mesures.

¹⁰ A. Strässle: ECTS-BASIERTE FHV-BEITRÄGE: *Ein Diskussionspapier im Auftrag der KFH*, 31 mai 2007 (uniquement en allemand)

la limite maximale fixée de 200 crédits ECTS pour les filières bachelor et de 120/130 crédits ECTS pour les filières master. Autrement dit, les HES ont optimisé leurs filières d'études de sorte que les étudiants ont besoin en moyenne de moins de crédits ECTS que les 200 inscrits pour obtenir le diplôme bachelor.

Crédits ECTS par domaine d'études en 2014, qui sont > / < que la moyenne définie de 200 ECTS par Bachelor



Graphique 4: Nombres totaux de crédits ECTS inférieurs ou supérieurs à 200 dans les études sanctionnées par un diplôme HES en 2014¹¹ (les valeurs négatives expriment le nombre de crédits ECTS qui dépassent la limite supérieure et ne sont plus financés. Les valeurs positives correspondent à l'écart crédité entre le nombre de crédits ECTS et la limite fixée).

L'analyse présentée à l'annexe 4 retrace l'évolution entre 2012 et 2014 de l'écart entre la valeur moyenne de 200 crédits ECTS et le nombre de crédits ECTS réellement inscrits par HES et par domaine d'études en francs. En 2013, le montant global était de 12,3 millions de francs, soit environ 3 % de la somme totale des forfaits par étudiants versés par la Confédération. En 2014, ce montant est de 13,9 millions de francs, soit une hausse de 3,3 %. Or, le Masterplan HES 2013-2016 prévoit une somme inférieure. Comme l'année précédente, des filières relativement chères, notamment architecture, construction et planification ou hôtellerie et profession de l'accueil, ont été davantage demandées en 2014 que d'autres filières moins onéreuses, telles qu'économie et services (cf. le nombre d'étudiants dans l'annexe 2) ce qui a eu également un impact sur la somme des forfaits versés par la Confédération. La tendance constatée dans le rapport périodique de l'année précédente se confirme, à savoir que les sommes disponibles selon l'arrêté fédéral¹² ne correspondront plus aux prévisions du Masterplan à la fin de la période FRI 2013-2016.

Par conséquent, il faut s'attendre à devoir allouer environ 28 millions de plus que ne le prévoit le Masterplan pour le versement des forfaits par étudiants. Une adaptation du Masterplan s'impose (cf. chap. 4.1).

¹¹ Source: décomptes finals 2014 du SEFRI pour les filières d'études HES sanctionnées par un diplôme.

¹² Arrêté fédéral du 25 septembre 2012 sur le financement des hautes écoles spécialisées pendant les années 2013 à 2016 <https://www.admin.ch/opc/fr/federal-gazette/2012/7745.pdf>

2.5 Investissements

De nombreux projets de construction ont vu le jour pour répondre au besoin de locaux supplémentaires résultant de la progression continue du nombre d'étudiants et du processus en cours de regroupements des sites. Le crédit supplémentaire de 50 millions de francs (AF du 26 février 2014) accordé sur le crédit budgétaire, faisant passer les contributions aux investissements de 27 à 77 millions de francs en 2014, a largement permis de combler les déficits accumulés ces dernières années. Le crédit a été totalement épuisé selon l'ordre des priorités établi pour les années 2013 à 2016. Selon une enquête menée auprès des cantons par la CDIP, le volume total des investissements cantonaux dans la construction de bâtiments HES a avoisiné 208 millions de francs en 2014. Le canton de Zurich arrive en tête avec un investissement de 135 millions de francs (projet Toni-Areal).

3 Mesures de la Confédération et des cantons au niveau du système

3.1 Maintien du taux de coûts standard

Le subventionnement par la Confédération des filières d'études sanctionnées par un diplôme et le versement des forfaits AHES par les cantons s'effectuent sur la base de coûts standard¹³ définis conjointement.

Pour la période 2013-2016, les coûts standard sont calculés sur la base des éléments suivants:

- coûts effectifs moyens des filières bachelor (exception pour la musique: filières bachelor et master) de l'année 2010;
- intégration d'un taux de renchérissement selon l'indice des prix à la consommation (IPC);
- prise en compte de l'évolution du nombre d'étudiants dans les différents domaines d'études selon les plans financiers et de développement 2012-2016 des HES;
- dans le domaine des arts de la scène, les coûts standard avaient été plafonnés dans les Masterplans 2008-2011 et 2012 à 50 000 francs. Cette limite est maintenue.

Le tableau ci-après présente, pour chaque domaine, les *coûts d'exploitation*¹⁴ par étudiant des filières bachelor en équivalents plein temps (EPT) en 2013 et en 2014 ainsi que l'écart entre les chiffres de 2014 et les coûts standard 2014¹⁵:

Domaine d'études	Bachelor 2013	Bachelor 2014	Coûts standard 2014	Ecart par rapport aux coûts standard 2014
Architecture, construction et planification	31 099	31 236	35 849	-12,9 %
Technique et technologies de l'information	36 106	36 937	37 527	-1,6 %
Chimie et sciences de la vie	46 045	45 908	46 419	-1,1 %
Agriculture et économie forestière	38 769	38 525	53 226	-27,6 %
Economie et services	17 827	17 859	17 780	+0,4 %
Hôtellerie et Facility Management	30 685	29 749	31 221	-4,7 %
Design	35 350	35 608	36 111	-1,4 %

¹³ Les coûts standard sont des coûts moyens pondérés.

¹⁴ Hors coûts d'infrastructure.

¹⁵ Les écarts de plus de 10 % sont surlignés en gris.

Santé	25 656	25 362	27 276	-7,0 %
Travail social	20 839	20 673	21 542	-4,0 %
Musique ¹⁶	44 222	44 754	43 296	+3,4 %
Cinéma et arts de la scène ¹⁷	59 488	58 439	50 000	+16,9 %
Autres arts ¹⁸	39 025	39 518	35 847	+10,2 %
Psychologie appliquée	16 104	16 778	17 671	-5,1 %
Linguistique appliquée	22 523	22 359	24 365	-8,2 %
Total	28 222	28 284	29 689	-4,7 %

Tableau 2: Coûts d'exploitation par étudiant des filières bachelor en EPT en 2013 et écart entre les coûts effectifs 2014 et les coûts standard 2014.

L'analyse de la comparaison entre les *coûts d'exploitation par étudiant des filières bachelor en EPT en 2014* et les *coûts standard 2014* fait ressortir les éléments suivants¹⁹:

- Dans le domaine **agriculture et économie forestière**, les coûts d'exploitation par étudiant en EPT sont passés de 38 769 francs en 2013 à 38 525 francs en 2014. Le chiffre de l'année précédente a été confirmé et peut être considéré comme validé. Le rapport périodique Masterplan HES de 2013 avait déjà pointé la problématique des coûts standard trop élevés (53 226 francs en 2014) et établi que ceux-ci devaient être ramenés à 43 000 francs à partir de 2016.

Etabli sur le même schéma que celui des chiffres des filières bachelor, le tableau ci-après présente les coûts d'exploitation des *filières master*.

Domaine d'études	Master 2013	Master 2014	Coûts standard 2014	Ecart par rapport aux coûts standard 2014
Architecture, construction et planification	39 712	34 777	35 849	-3,0 %
Technique et technologies de l'information	39 836	39 796	37 527	6,0 %
Chimie et sciences de la vie	49 359	48 871	46 419	5,3 %
Agriculture et économie forestière	0	0	53 226	
Economie et services	24 657	23 293	17 780	31,0 %
Hôtellerie et Facility Management	69 549	76 778	31 221	145,9 %
Design	43 923	44 860	36 111	24,2 %
Santé	40 741	48 055	27 276	76,2 %
Travail social	31 759	33 781	21 542	56,8 %

¹⁶ Dans le domaine de la musique, les coûts moyens comprennent le bachelor et le master.

¹⁷ Les coûts standard des filières d'études bachelor et master en arts de la scène ont été plafonnés à 50 000 francs (cf. les Masterplans HES 2008-2011 et 2012).

¹⁸ Dans le domaine des autres arts, les filières d'études master durent deux ans (120 ECTS) et sont créditées au maximum de 100 crédits ECTS. Les HES peuvent cependant, pour des raisons administratives, relever la limite et attribuer jusqu'à 130 crédits ECTS. C'est la raison pour laquelle le taux de coûts standard a été réduit en conséquence. Sans cette réduction, les coûts standard s'élèveraient à 39 496 francs.

¹⁹ Les écarts de plus de 10 % sont surlignés en gris.

Musique ²⁰	44 222	44 754	43 296	3,4 %
Cinéma et arts de la scène ²¹	61 723	53 586	50 000	7,2 %
Autres arts	37 268	38 246	35 847	6,7 %
Psychologie appliquée	21 425	21 955	17 671	24,2 %
Linguistique appliquée	57 785	48 313	24 365	98,3 %
Total	38 312	38 136	29 689	29,1 %

Tableau 3: Coûts d'exploitation par étudiant des filières master en EPT en 2013 et écart entre les coûts effectifs 2014 et les coûts standard 2014.

L'analyse de la comparaison entre les *coûts d'exploitation par étudiant des filières master en EPT en 2014* et les coûts standard 2014 fait ressortir les éléments suivants²²:

- Les valeurs correspondant aux coûts standard sont, relativement clairement, encore non atteintes, tant en moyenne suisse que dans les différents domaines d'études. Les filières master, exceptés le domaine d'études de la musique, des arts de la scène et des autres arts, restent plus chères que les filières bachelor. Les faibles effectifs estudiantins dans la plupart des domaines compliquent, entre autres facteurs, les efforts faits pour se rapprocher de ces valeurs.

Les *coûts totaux d'exploitation par étudiant en EPT dans les filières d'études sanctionnées par un diplôme (bachelor et master)* affichent une grande stabilité au cours des dernières années. En 2012, ils étaient de 29 403 francs par étudiant en EPT, en 2013 de 29 301 francs et, en 2014, ils sont de 29 355 francs. Les coûts standard par étudiant en EPT dans les filières d'études sanctionnées par un diplôme étant de 29 383 francs en 2014, on constate que les coûts d'exploitation et les coûts standard par étudiant en EPT dans les filières d'études sanctionnées par un diplôme concordent (presque) en 2014.

3.2 Limitation du nombre d'étudiants dans les domaines du cinéma/arts de la scène et des autres arts

Dans le cadre du Masterplan HES 2008-2011 (version adaptée et abrégée du 13 mars 2008) et du Masterplan HES 2012, la Confédération et les cantons s'étaient déjà entendus sur le fait que le domaine artistique devait maîtriser sa croissance. La limitation du nombre d'étudiants dans les domaines du cinéma/arts de la scène et des autres arts a été maintenue dans le Masterplan HES 2013-2016.

La limite maximale du nombre d'étudiants définie dans le Masterplan n'a pas été dépassée.

3.3 Nombre d'étudiants étrangers (scolarisés à l'étranger) dans le domaine d'études de la musique, du cinéma/arts de la scène et des autres arts

Sont considérés comme étudiants étrangers (scolarisés à l'étranger), les étudiants titulaires d'un certificat d'accès obtenu à l'étranger et qui viennent en Suisse dans l'unique but d'y étudier.

En tout, la proportion d'étudiants étrangers dans le domaine d'études de la musique, du cinéma/arts de la scène et des autres arts est, comme l'année précédente, de 46 % et correspond à 2749 étudiants sur un total de 5982 (sans la formation continue).

²⁰ Dans le domaine de la musique, les coûts moyens comprennent le bachelor et le master.

²¹ Les coûts standard des filières d'études bachelor et master en arts de la scène ont été plafonnés à 50 000 francs (cf. les Masterplans HES 2008-2011 et 2012).

²² Les écarts de plus de 10 % sont surlignés en gris.

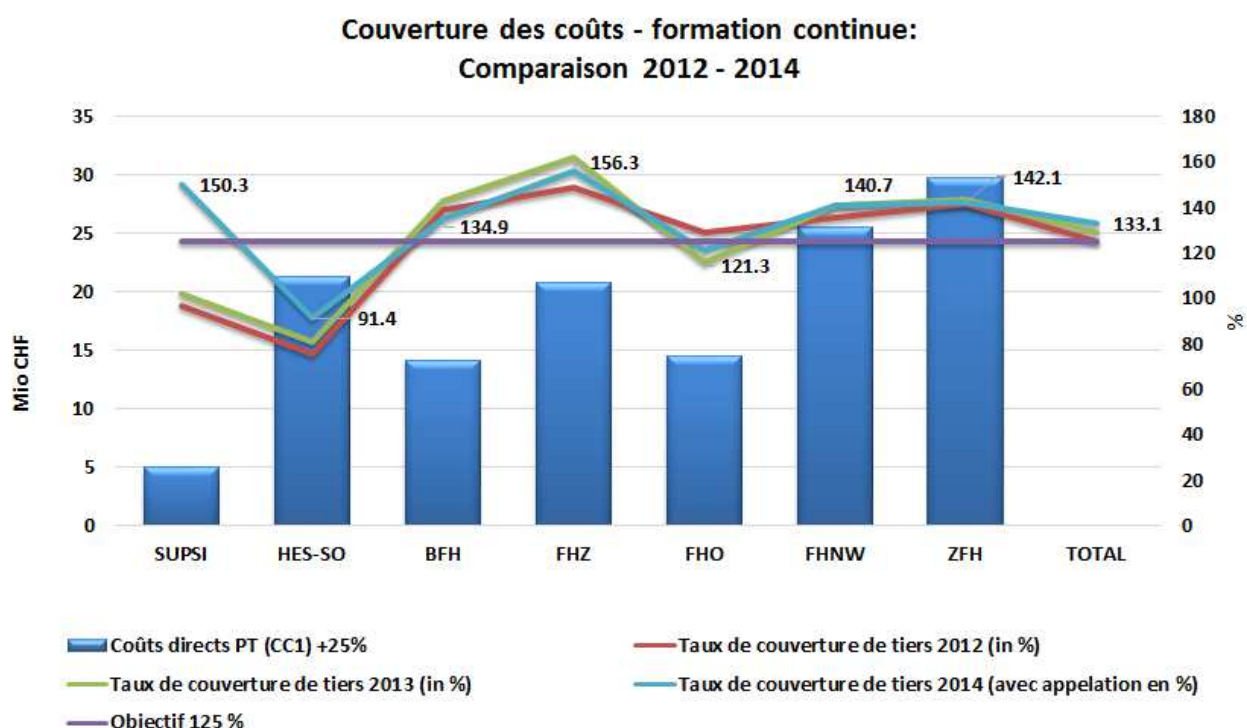
Les collectivités responsables financent pour les étudiants étrangers une part équivalente à celle qu'elles versent pour les étudiants de leur propre canton. Avec l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2017 de la disposition relative au financement dans la nouvelle loi fédérale sur l'encouragement des hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (LEHE), les étudiants étrangers admis dans les HES constitueront pour la première fois un critère pris en compte dans le cadre de la répartition des subventions pour les prestations d'enseignement.

L'Office fédéral de la culture (OFC), le SEFRI et le SG CDIP examinent ensemble actuellement des possibilités d'augmenter la part d'étudiants scolarisés en Suisse dans les HES.

3.4 Relèvement de la couverture des coûts dans la formation continue et les prestations à des tiers

Dans le Masterplan HES 2013-2016, il a été convenu que les HES financeraient par des fonds de tiers les coûts directs des mandats de prestations de la formation continue et des prestations à des tiers (contribution à la couverture de niveau 1) avec une majoration de 25 % pour couvrir une partie des frais généraux. Ces conditions doivent être remplies d'ici à 2016.

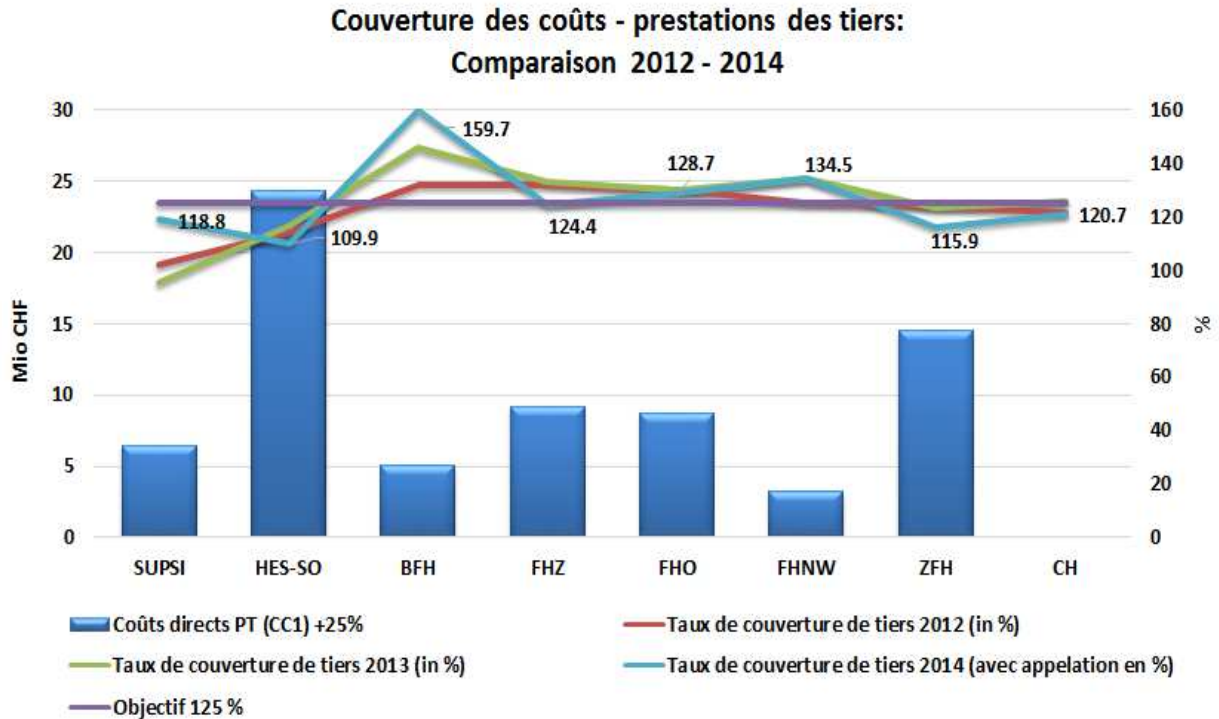
Si l'on considère les HES dans leur ensemble, cette part de financement est atteinte dans *la formation continue* avec un taux de couverture de 133,1 %, soit une augmentation de 4,3 % par rapport à l'année 2013. L'analyse par HES révèle que la HES-SO²³ et la FHO n'y parviennent pas. En revanche, la SUPSI atteint maintenant cette part de financement. Le graphique 5 représente les taux de couverture pour chaque HES:



Graphique 5: Taux de couverture par des fonds de tiers des coûts directs de la formation continue majorés de 25 % (en millions de francs), comparaison 2012-2014.

²³ La HES-SO explique la problématique par le nombre d'étudiants, souvent inférieur aux prévisions dans la formation continue et par le non-lancement de certaines offres, faute d'inscriptions. De ce fait, aucune recette ne vient compenser les coûts de mise en place.

Pour les prestations de tiers, cette part de financement fixée dans le Masterplan n'est toujours pas atteinte en 2014. Le taux de couverture est de 120,7 %, soit une diminution de 2,7 % par rapport à 2013. Seules la BFH, la FHO et la FHNW y parviennent. La nouvelle attribution des prestations sur les objets de coûts Formation continue et Prestations de services, définie pour le rapport périodique 2014 (cf. point 2.2), n'est peut-être pas sans rapport avec la diminution du taux de couverture enregistrée en 2014. Le graphique 6 présente les valeurs pour chaque HES:



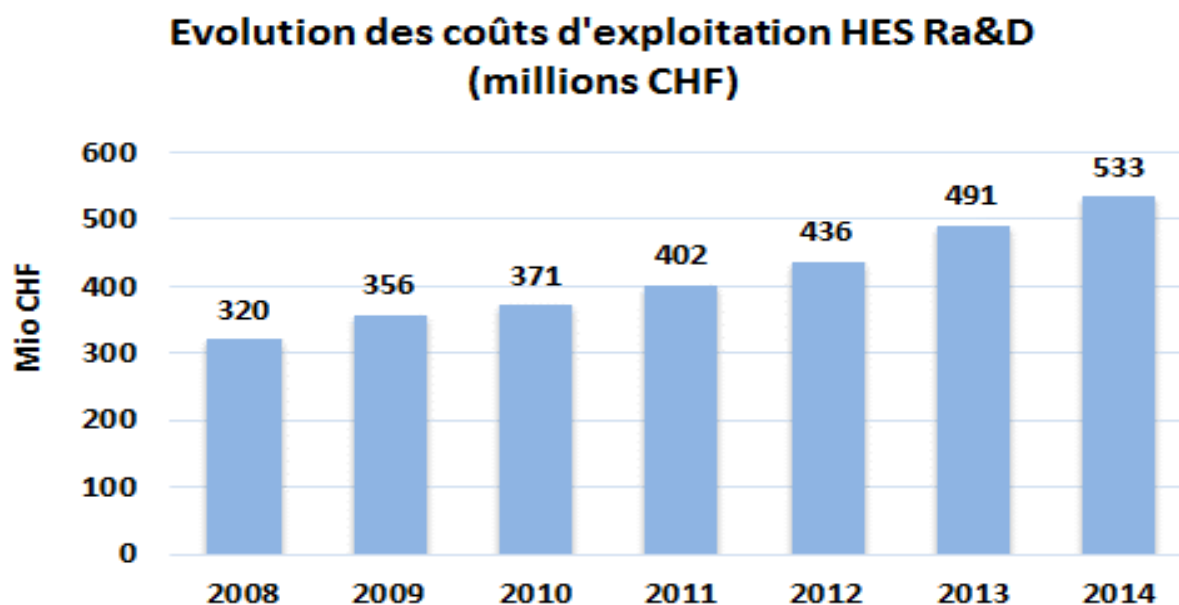
Graphique 6:

Taux de couverture par des fonds de tiers des coûts directs des prestations à des tiers majorés de 25 % (en millions de francs), comparaison 2012-2014.

3.5 Développement de la Ra&D au niveau national

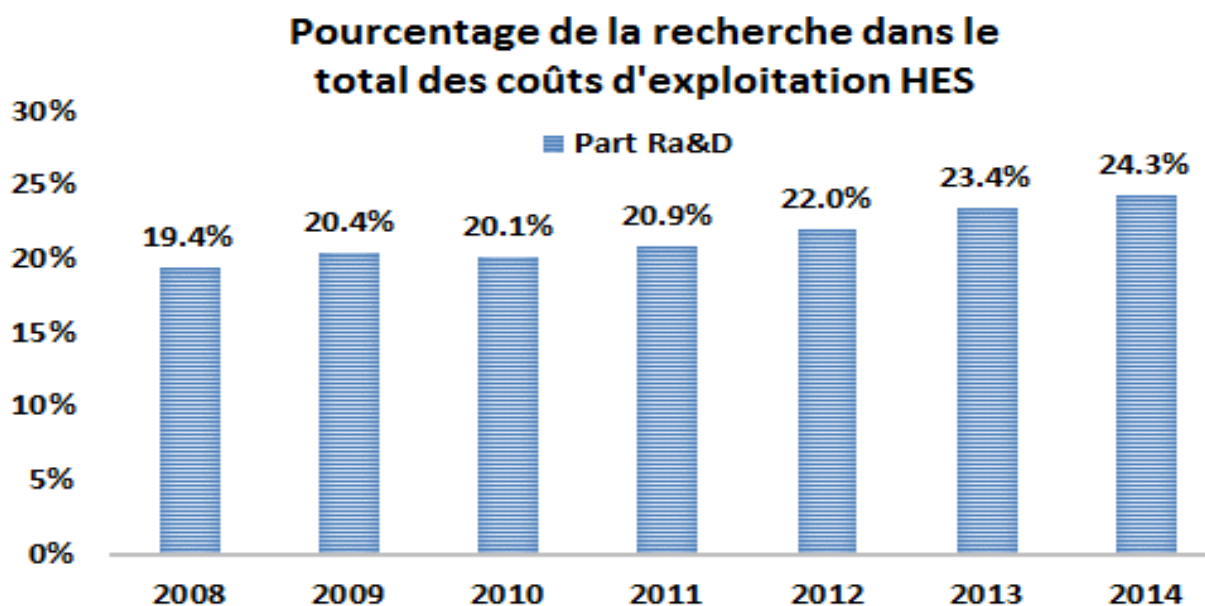
3.5.1 Evolution des coûts d'exploitation de la Ra&D

En 2014 aussi, la tendance à la hausse des coûts d'exploitation de la Ra&D s'est poursuivie et s'élève dorénavant à 24,3 % des coûts d'exploitation de l'ensemble des HES. En valeur absolue, les coûts d'exploitation ont dépassé pour la première fois 500 millions de francs.



Grafique7: Evolution des coûts d'exploitation de la Ra&D dans les HES (en millions de francs).

La part croissante de la Ra&D résulte de l'augmentation des fonds alloués à la Ra&D, qui reste proportionnellement toujours supérieure à l'augmentation enregistrée du côté de l'enseignement. L'accroissement des moyens alloués à la recherche provient aussi des initiatives d'encouragement de la Confédération, comme les mesures spéciales de financement de la CTI, le plan d'action «recherche énergétique suisse coordonnée» ou le renforcement des mesures d'encouragement dans le domaine MINT²⁴, mené conjointement avec l'industrie.

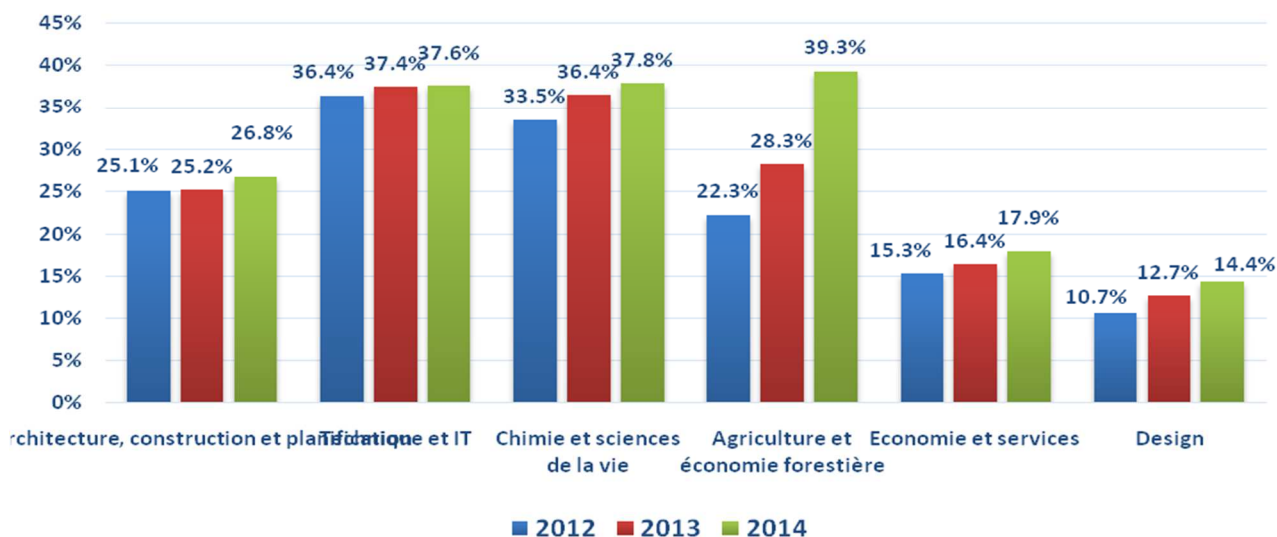


Grafique 8: Evolution de la part de la Ra&D par rapport aux coûts d'exploitation du Total des HES (en %).

²⁴ Mathématiques, informatique, sciences naturelles et techniques.

L'évolution de la part de la Ra&D par rapport aux coûts d'exploitation des HES par domaine d'études se présente, pour les années 2012-2014, de la manière suivante:

Evolution Ra&D par rapport au total des coûts d'exploitation des HES TED 2012 - 2014

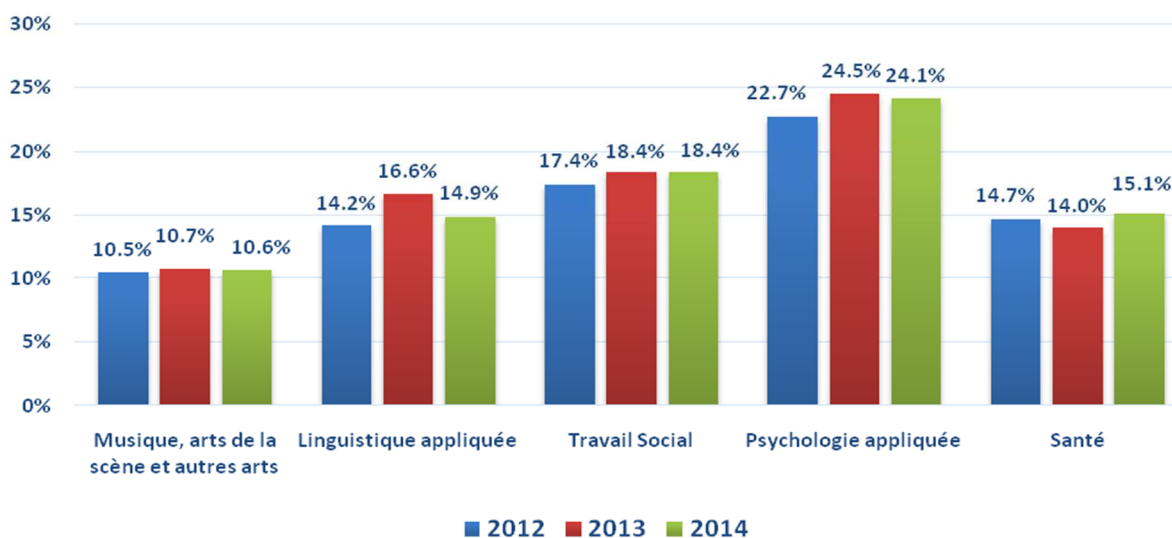


Graphique 9: Domaine TED (technique, économie, design): évolution de la part de la Ra&D par rapport aux coûts d'exploitation des HES de 2012 à 2014.

Le domaine d'études agriculture et économie forestière a enregistré, comme l'année précédente, une augmentation notable, de près de 40 %, qui s'explique par l'agrandissement de la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL) de Zollikofen. Les ressources investies dans la Ra&D atteignent aussi des proportions élevées dans les domaines d'études technique et IT ainsi que chimie et sciences de la vie.

Aucun des domaines d'études SSA (santé, social, arts) n'affiche de parts aussi élevées de Ra&D.

Evolution Ra&D par rapport au total des coûts d'exploitation des HES SSA 2012 - 2014



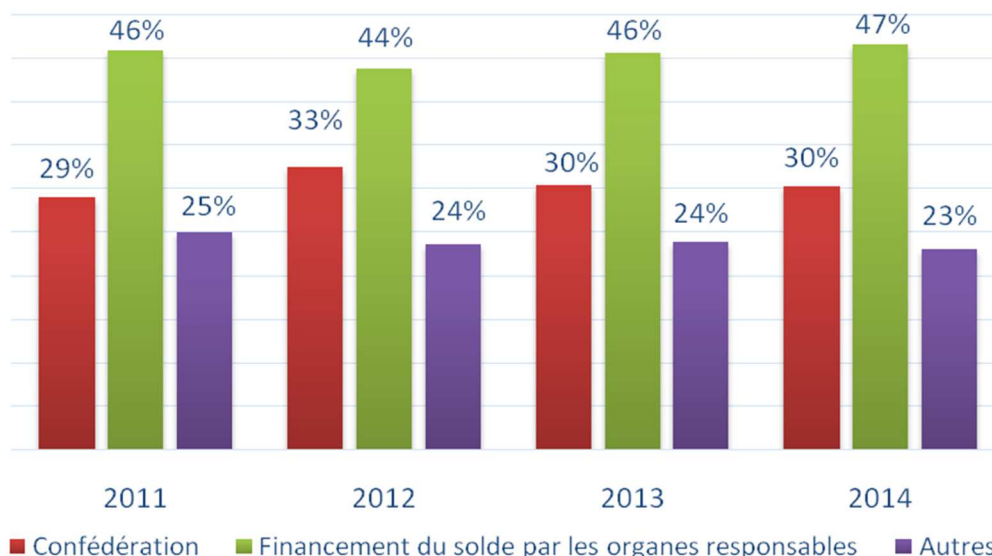
Graphique 10: Domaine SSA (santé, social, arts), évolution de la part de la Ra&D par rapport aux coûts d'exploitation des HES de 2012 à 2014.

Seul le domaine d'études de la psychologie appliquée affiche toujours des valeurs supérieures à 20 %. Le domaine d'études de la musique, des arts de la scène et des autres arts reste celui qui consacre toujours la plus faible part à la Ra&D.

3.5.2 Financement de la Ra&D et part du financement de la Ra&D par des fonds de tiers

La répartition du financement de la Ra&D reste constante pour l'essentiel, si ce n'est une légère augmentation des parts de financement assumées par les organes responsables.

Financement des coûts d'exploitation Ra&D 2012-14 (en %)



Graphique 11: Evolution du financement de la Ra&D en % de 2012 à 2014.

Le constat est identique pour les produits effectifs. Toutes les sources de financement ont augmenté leur participation.

Financement des coûts d'exploitation Ra&D 2012-14 (en mio. CHF)



Graphique 12: Evolution du financement de la Ra&D (en millions de francs) de 2012 à 2014.

La part des *fonds de tiers*²⁵ dans le financement reste élevée et représente 44 %. Elle est conforme aux prévisions des plans financiers et de développement des HES pour l'année 2016. Par rapport à l'année précédente, la part effective des fonds de tiers a augmenté dans presque tous les domaines d'études (de 217 millions de francs en 2013 à 234 millions de francs en tout pour l'année 2014). Le tableau 4 documente le financement des coûts de la Ra&D par des fonds de tiers, en %:

Part des fonds de tiers dans le financement des coûts de la Ra&D	2009	2013	2014	Valeurs prévues pour 2016 selon les PFD
Architecture, construction et planification	43 %	47 %	44 %	49 %
Technique et technologies de l'information	44 %	53 %	53 %	51 %
Chimie et sciences de la vie	49 %	47 %	47 %	48 %
Agriculture et économie forestière	54 %	46 %	60 %	60 %
Economie et services	33 %	40 %	39 %	40 %
Design	21 %	26 %	25 %	28 %
Santé	9 %	26 %	20 %	22 %
Travail social	33 %	31 %	31 %	35 %
Musique, cinéma et arts de la scène et Autres arts	19 %	29 %	26 %	28 %
Psychologie appliquée	47 %	37 %	37 %	48 %
Linguistique appliquée	8 %	31 %	16 %	43 %
Total	38 %	44 %	44 %	44 %

Tableau 6: Part des fonds de tiers dans le financement des coûts de la Ra&D.

3.5.3 Transfert de savoir, de la recherche dans l'enseignement

La mesure définie dans le Masterplan HES 2013-2016 a pour objectif de renforcer le *transfert de savoir*, de manière à ce que, d'ici à 2016, 23 % des *personnes* remplissent les conditions fixées à l'art. 16b de l'ordonnance sur les hautes écoles spécialisées (OHES)²⁶.

En 2014, sur un total de 8747 personnes, 1746 (20 %) remplissaient les conditions visant à assurer l'intégration des résultats de la recherche dans l'enseignement²⁷. Cela représente une augmentation de 1 % par rapport à l'année précédente.

3.5.4 Création de compétences en matière de recherche dans le domaine d'études de la musique, des arts de la scène et des autres arts

L'objectif d'extension de la Ra&D formait la mesure 5, du Masterplan HES 2008-2011 du 13 mars 2008. A ce titre, un montant de plus de 9 millions de francs avait été mis spécialement à la disposition

²⁵ Les fonds de tiers sont: les produits de tiers, les produits de la CTI, du FNS, des programmes de recherche de l'UE et d'autres programmes de recherche internationaux ainsi que d'autres produits de la recherche issus de fonds fédéraux.

²⁶ Les subventions octroyées aux hautes écoles spécialisées sont calculées de la manière suivante : a. 60 % du montant de la subvention sont répartis entre les hautes écoles spécialisées en fonction de leurs activités d'enseignement et de Ra&D. Seules les personnes dont l'activité dans ces domaines équivaut à un poste d'au moins 50 % sont prises en considération dans le calcul, pour autant qu'elles consacrent l'équivalent d'un poste d'au moins 20 % à l'enseignement et d'un poste d'au moins 20 % à la Ra&D. La subvention octroyée à chaque haute école spécialisée est déterminée en fonction de la part de cette dernière dans la somme que totalisent, en points de pourcentage, les postes affectés à l'enseignement et à la Ra&D.

²⁷ Source: statistiques de l'OFS sur le personnel des hautes écoles.

des HES pour la création de compétences en matière de recherche dans les domaines de la musique, des arts de la scène et des autres arts, eu égard à la très faible part de Ra&D de ces domaines dans les coûts d'exploitation des HES par rapport aux autres domaines d'études (une part de Ra&D de 4,9 %, alors qu'elle était de 25 % dans le domaine d'études technique et IT).

Le rapport présenté dans l'annexe 5 a été rédigé en collaboration avec un groupe d'experts composé de représentants de la Haute école spécialisée bernoise (Priska Gisler, responsable du pôle de recherche Intermédialité de la HEAB Berne), de la Zürcher Fachhochschule (Aracely Uzeda, responsable du service Recherche de la Haute école d'art de Zurich) et de la HES-SO (Patrick Furrer, vice-recteur Recherche et Innovation à la HES-SO).

L'objectif du rapport était de constater l'état d'avancement de la création de compétences en matière de recherche dans le domaine de la musique, des arts de la scène et des autres arts et d'établir dans quelle mesure les ressources financières engagées par le SEFRI avaient permis de mettre en œuvre les projets prévus. Différents critères ont été définis pour évaluer les points susmentionnés²⁸.

Le rapport d'évaluation constate ce qui suit:

- a. Une augmentation des *coûts d'exploitation de la Ra&D dans le domaine d'études de la musique, des arts de la scène et des autres arts*, de 18,6 millions de francs en 2009 à 29,2 millions de francs en 2014, soit une progression de 7,8 % à 10,6 % *des coûts d'exploitation totaux du domaine d'études de la musique, des arts de la scène et des autres arts* (les *produits d'exploitation de ce domaine* représentent également une part de 10,6 %).
- b. Une augmentation des *fonds de tiers dans la Ra&D du domaine d'études de la musique, des arts de la scène et des autres arts*, de 20 % en 2009 à 27,1 % en 2014, mais après une progression initiale, les fonds de tiers sont en recul depuis 2011.
- c. A partir de 2014, une diminution du financement par la Confédération et une part plus importante du financement assumée par l'organe responsable.
- d. Le financement des projets à hauteur de 50 % par des fonds propres a été garanti.
- e. Une croissance faible du personnel en équivalents plein temps (EPT) et de l'effectif du personnel.
- f. Pour la création de compétences en matière de recherche, les HES se sont concentrées dans la mesure du possible sur des pôles de recherche sélectionnés.
- g. Le transfert de savoir s'est déroulé aux niveaux national et international.
- h. Le service des relations publiques a entrepris de nombreuses activités.

Le financement spécial a permis d'augmenter la Ra&D dans le domaine d'études. Toutefois, il n'est pas possible de se prononcer définitivement sur les résultats de ce financement spécial, étant donné qu'une partie des ressources financières n'a été utilisée concrètement qu'à la fin du projet. Les effets ne seront visibles que dans les années à venir.

3.6 Projets transversaux

Les projets transversaux regroupent les projets d'importance nationale qui sont financés séparément par la Confédération. En 2014, la Confédération a investi 4,4 millions de francs en faveur des HES dans les projets suivants:

²⁸ Le rapport d'évaluation s'est limité pour son établissement à des critères mesurables basés sur les rapports finaux et les chiffres financiers issus du rapport périodique des HES remis au SEFRI (comptabilité) et de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Pour le rapport d'évaluation, on ne disposait pas des données nécessaires, telles que des articles publiés dans des revues scientifiques rendant compte d'évaluations de la recherche avalisées par les pairs, des participations à des conférences, l'organisation de journées d'information, etc., pour se prononcer sur le succès scientifique résultant de la création de ces compétences.

- **programme fédéral Egalité des chances entre hommes et femmes dans les HES 2013-2016:**
2,2 millions de francs.
- **internationalisation des HES 2013-2016:**
950 000 francs.
- **programme de la CUS 2013-2016 P-2 Information scientifique – accès, traitement et sauvegarde:**
aucune demande de financement n'a été déposée pour 2014.
- **programme de la CUS 2013-2016 P-6 Nano-Tera.ch:**
1 million de francs.
- **projet de l'OFS Enquêtes auprès des personnes diplômées des hautes écoles:**
166 667 francs.
- **projet de l'OFS Situation sociale et économique des étudiants:**
80 000 francs.

4 Conséquences pour le Masterplan 2013-2016

4.1 Adaptation du Masterplan 2013-2016

Le Masterplan sert à planifier et à optimiser l'utilisation des ressources financières à disposition de manière à ce que la qualité de l'enseignement et de la recherche puissent être garanties. Il définit les priorités stratégiques communes ainsi que les mesures à prendre pour que les objectifs soient compatibles avec les ressources disponibles, raison pour laquelle il convient de procéder d'un commun accord le plus tôt possible à des ajustements en cas d'émergence d'écarts et à aligner les prévisions sur les ressources. L'émergence d'un écart, ou des contributions fédérales manquantes, estimé à environ 28 millions de francs au niveau des forfaits par étudiants²⁹ (cf. chap. 2.4) exige par conséquent une adaptation du Masterplan 2013-2016.

L'adaptation contribuera en outre à assurer autant que possible une transition au nouveau modèle de financement prévu par la LEHE, sans accroc ni incidence budgétaire. Les dispositions de la LEHE relatives au financement seront vraisemblablement en vigueur dès 2017.

Les mesures suivantes sont proposées pour 2016:

1. Adaptation des conditions du financement basé sur les crédits ECTS pour 2016: les forfaits fédéraux seront versés en 2016 sur la base des *crédits ECTS effectivement inscrits* jusqu'à une limite maximale fixée à 200 crédits et non selon une attribution générale de 200 crédits ECTS par étudiants. Idem pour les étudiants en filière master, en appliquant la limite correspondante.
2. Les forfaits de l'année 2015 s'appliquent également à l'année 2016.
3. Si, en raison de l'évolution effective du nombre d'étudiants en 2015 et 2016, les ressources disponibles n'étaient pas suffisantes, les forfaits fédéraux devraient être réduits, probablement de 3 % au maximum.

²⁹ L'écart par rapport aux prévisions du masterplan résulte, d'une part, de la forte augmentation des filières d'études chères et, d'autre part, de la différence plus élevée que prévue par rapport aux crédits ECTS effectivement inscrits (cf. annexe 4).

De plus, l'évaluation de la situation budgétaire, entreprise par le Conseil fédéral, a montré que la situation financière s'était dégradée et qu'un déficit structurel est attendu. Afin de respecter les exigences du frein à l'endettement, le Conseil fédéral a arrêté un plan d'ajustement dont l'application est prévue en 2016. Les crédits fédéraux des HES sont aussi concernés par ce plan. Par conséquent, l'écart supplémentaire par rapport à la planification pourrait s'élever vraisemblablement à environ 16 millions de francs.

La Confédération s'efforcera de trouver des solutions permettant d'améliorer la situation afin d'éviter une réduction plus importante des forfaits.

4.2 Coûts standard

Aucune adaptation des coûts standard n'est nécessaire pour l'année 2016. A partir de 2017, les coûts standard seront remplacés par les coûts de référence définis par la Conférence suisse des hautes écoles (CSHE).

5 Annexes

Annexe 1: Membres du groupe de travail Masterplan HES

Madeleine Salzmann / EDK

Urs Dietrich / SBFI

Andrea Aeberhard / swissuniversities

Jacques Babel / BFS

Olivier Dinichert / AG

Hans Peter Egli / Hochschule für Technik Rapperswil

Francis Kaeser / EDK

Andreas Kallmann / Fachhochschule Zentralschweiz

Chantal Ostorero / VD

Marco Scruzzi / SBFI

Myriam Ziegler / ZH

Annexe 2: Nombre d'étudiants en 2014

Nombre d'étudiants des filières diplôme/bachelor (équivalents plein temps³⁰)

Domaine d'études	Nombre d'étudiants en 2014	Nombre d'étudiants Masterplan 2014	Ecart
Architecture, construction et planification	3'063	2'726	337
Technique et technologies de l'information	8'503	8'581	-78
Chimie et sciences de la vie	1'697	1'833	-136
Agriculture et économie forestière	423	418	5
Economie et services	11'835	12'126	-291
Hotellerie et Facility Management	1'544	1'235	309
Design	2'256	2'363	-107
Santé	5'325	5'022	303
Travail social	4'913	4'457	456
Musique	1'505	1'524	-19
Cinéma et arts de la scène	268	264	4
Autres arts	854	940	-86
Psychologie appliquée	512	463	49
Linguistique appliquée	299	390	-91
Total	42'996	42'342	654

Tableau 1: Comparaison des effectifs estudiantins des filières diplôme/bachelor par domaine d'études selon les chiffres effectifs et selon le masterplan

Nombre d'étudiants des filières master (équivalents plein temps)

Domaine d'études	Nombre d'étudiants en 2014	Nombre d'étudiants Masterplan 2014	Ecart
Architecture, construction et planification	336	359	-23
Technique et technologies de l'information	361	493	-132
Chimie et sciences de la vie	166	153	13
Agriculture et économie forestière			
Economie et services	986	1'001	-15
Hotellerie et Facility Management	25	102	-77
Design	337	498	-161
Santé	120	302	-182
Travail social	165	252	-87
Musique	1'941	1'980	-39
Cinéma et arts de la scène	114	111	3
Autres arts	502	532	-30
Psychologie appliquée	133	144	-11
Linguistique appliquée	58	141	-83
Total	5'243	6'067	-824

Tableau 2: Comparaison des effectifs estudiantins des filières master par domaine d'études selon les chiffres effectifs et selon le masterplan

³⁰ Equivalents plein temps = total des étudiants par conversion en année d'études à 60 crédits ECTS (un an à temps complet)

Annexe 3: Vue d'ensemble des coûts par domaine d'études en 2014

Vue d'ensemble des domaines TED - Formulaire E								
Total HES	Total TED + SSA	Domaine d'études Architecture, construction et planification	Domaine d'études Technique et technologies de l'information	Domaine d'études Chimie et life sciences	Domaine d'études Agronomie et économie forestière	Domaine d'études Economie et services	Domaine d'études Design	
Report des coûts CC 1-5								
Coûts étude principale Bachelor	1215 998 216	95 682 635	314 058 531	77 886 056	16 289 562	257 299 288	76 453 392	
Coûts étude principale Master	199 998 795	11 667 771	14 379 758	8 124 055	0	24 902 814	15 123 102	
Coûts étude principale Total	1415 997 012	107 350 406	328 438 289	86 010 112	16 289 562	282 202 102	91 576 494	
Coûts perfectionnement	165 577 066	7 541 234	19 340 769	2 960 458	129 376	69 171 390	2 428 061	
Coûts Ra&D	532 757 597	45 669 208	218 173 533	58 167 979	11 955 372	80 979 396	16 265 565	
Coûts prestations de services	80 599 846	9 993 389	14 713 530	6 586 291	2 055 006	19 455 648	2 484 660	
Total	2194 931 520	170 554 237	580 666 121	153 724 839	30 429 316	451 808 537	112 754 780	
Répartition des coûts CC1 - CC5 (%)								
Quote-part étude principale Bachelor (%)	55.40%	56.10%	54.09%	50.67%	53.53%	56.95%	67.81%	
Quote-part étude principale Master (%)	9.11%	6.84%	2.48%	5.28%	0.00%	5.51%	13.41%	
Quote-part étude principale Total	64.51%	62.94%	56.56%	55.95%	53.53%	62.46%	81.22%	
Quote-part perfectionnement (%)	7.54%	4.42%	3.33%	1.93%	0.43%	15.31%	2.15%	
Quote-part Ra&D (%)	24.27%	26.78%	37.57%	37.84%	39.29%	17.92%	14.43%	
Quote-part prestations de services (%)	3.67%	5.86%	2.53%	4.28%	6.75%	4.31%	2.20%	
Total	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	

Vue d'ensemble des domaines TED - Formulaire E								
Total HES	Fachbereich MTK	Fachbereich Musik	Bereich Film und Theater	Bereich andere Künste	Fachbereich Angewandte Linguistik	Fachbereich Soziale Arbeit	Fachbereich Angewandte Psychologie	Fachbereich Gesundheit
Report des coûts CC 1-5								
Coûts étude principale Bachelor	126 547 838	70 771 438	22 013 762	33 762 638	6 674 277	101 567 685	8 594 747	134 944 204
Coûts étude principale Master	108 730 398	83 426 714	6 082 304	19 221 379	2 786 023	5 588 453	2 912 387	5 784 035
Coûts étude principale Total	235 278 235	154 198 152	28 096 066	52 984 017	9 460 300	107 156 138	11 507 134	140 728 239
Coûts perfectionnement	6 509 192	5 176 743	287 573	1 044 876	3 099 931	27 450 849	10 529 844	16 415 962
Coûts Ra&D	29 204 462	13 630 317	3 080 633	12 493 512	2 412 018	32 013 328	9 019 771	28 896 966
Coûts prestations de services	4 596 694	3 358 733	648 366	589 595	1 228 225	7 768 801	6 336 431	5 381 171
Total	275 588 583	176 363 945	32 112 637	67 112 000	16 200 474	174 389 116	37 393 180	191 422 337
Répartition des coûts CC1 - CC5 (%)								
Quote-part étude principale Bachelor (%)	45.92%	40.13%	68.55%	50.31%	41.20%	58.24%	22.98%	70.50%
Quote-part étude principale Master (%)	39.45%	47.30%	18.94%	28.64%	17.20%	3.20%	7.79%	3.02%
Quote-part étude principale Total	85.37%	87.43%	87.49%	78.95%	58.40%	61.45%	30.77%	73.52%
Quote-part perfectionnement (%)	2.36%	2.94%	0.90%	1.56%	19.13%	15.74%	28.16%	8.58%
Quote-part Ra&D (%)	10.60%	7.73%	9.59%	18.62%	14.89%	18.36%	24.12%	15.10%
Quote-part prestations de services (%)	1.67%	1.90%	2.02%	0.88%	7.58%	4.45%	16.95%	2.81%
Total	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%

Tableau 1: Total des coûts d'exploitation 2014 pour les domaines TED et SSA et répartition entre les prestations et les différents domaines d'études

Annexe 4: Subventionnement du SEFRI 2012–2014 par domaine d'études et par HES (en CHF) pour
- étudiants Bachelor avec un diplôme entre 180 et 200 ECTS
- étudiants Master avec un diplôme entre 90 et 100 ECTS resp. 120 et 130 ECTS

Jahr Fachbereich	SUPSI			HESSO			BFH			FHZ		
	2012	2013	2014	2012	2013	2014	2012	2013	2014	2012	2013	2014
Arch., construction et planif.	63'618	0	12'822	250'368	202'055	173'044	132'025	156'679	18'540	-1'539	-15'240	-58'737
Technique et IT	151'536	177'558	194'171	525'686	689'229	636'837	114'193	119'210	216'027	-237'406	-330'162	-416'094
Chimie et sciences de la vie				251'280	368'570	299'795	-74'927	-13'525	6'731			
Agriculture et éc. forestière				11'628	49'975	-22'124	-371'036	-180'424	-87'722			
Economie et services	102'970	120'129	180'589	695'988	755'373	650'171	116'878	121'914	73'731	257'382	286'634	244'609
Hotellerie et Facility Man.				859'737	727'638	754'349						
Design	78'151	98'565	88'139	498'393	507'300	570'898	111'099	50'144	53'931	279'569	265'506	186'838
Santé	233'259	204'767	224'380	1'460'953	1'480'599	1'740'596	472'412	120'267	553'173			
Travail social	28'149	42'011	67'155	810'701	912'329	1'106'083	28'149	10'066	83'606	121'430	133'840	239'520
Musique	0	15'466	81'196	492'839	446'872	498'055	-38'378	-25'365	41'853	-132'893	-76'919	-23'124
Arts de la scène	62'833	53'167	74'917	72'500	67'667	-2'417	-11'358	-11'600	27'067			
Autres arts				147'841	173'362	224'727	12'823	4'014	16'287	23'614	-26'078	14'035
Psychologie appliquée												
Linguistique appliquée												
Total	720'517	711'663	923'369	6'077'913	6'380'970	6'630'014	491'880	351'381	1'003'224	310'156	237'581	187'047

Jahr Fachbereich	FHO			FHNW			ZFH			Gesamtergebnis		
	2012	2013	2014	2012	2013	2014	2012	2013	2014	2012	2013	2014
Arch., construction et planif.	-5'986	-48'545	12'995	208'982	248'460	246'559	318'604	306'679	337'610	966'073	850'088	742'833
Technique et IT	122'492	83'483	33'919	-67'470	-217'595	-21'040	496'280	275'674	583'329	1'105'311	797'397	1'227'149
Chimie et sciences de la vie				56'996	-110'637	-9'648	596'426	535'446	700'080	829'775	779'855	996'958
Agriculture et éc. forestière										-359'408	-130'448	-109'846
Economie et services	368'982	271'969	227'981	-77'919	-200'002	-304'462	861'544	669'336	846'014	2'325'826	2'025'353	1'918'633
Hotellerie et Facility Man.							93'660	264'541	76'355	953'398	992'180	830'704
Design				216'426	214'577	197'092	286'496	283'159	202'110	1'470'134	1'419'252	1'299'008
Santé	149'522	129'909	106'258				749'047	768'835	742'221	3'065'192	2'704'377	3'366'628
Travail social	235'969	196'189	184'651	24'849	213'291	62'574	200'782	227'158	79'858	1'450'030	1'734'884	1'823'447
Musique				-117'810	-74'857	337'076	439'646	96'664	108'034	643'403	381'862	1'043'090
Arts de la scène							87'242	56'429	76'306	211'217	165'663	175'873
Autres arts				79'599	97'954	105'173	22'227	94'311	-13'428	286'104	343'563	346'794
Psychologie appliquée				-56'333	24'669	20'073	96'777	96'551	88'492	40'444	121'220	108'565
Linguistique appliquée							90'577	156'042	183'834	90'577	156'042	183'834
Total	870'978	633'005	565'804	267'321	195'861	633'397	4'339'308	3'830'826	4'010'815	13'078'074	12'341'286	13'953'670



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



EDK | CDIP | CDPE | CDEP |

Schweizerische Konferenz der kantonalen Erziehungsdirektoren
Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
Conferenza svizzera dei direttori cantonali della pubblica educazione
Conferenza svizra dals directurs chantunals da l'educaziun publica

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR

Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI

Annexe 5: Hautes écoles spécialisées: développement des compétences en matière de recherche dans le domaine d'études Musique, arts de la scène et autres arts Rapport d'évaluation

Hautes écoles spécialisées Développement des compétences en matière de recherche dans le domaine d'études Musique, arts de la scène et autres arts

Rapport d'évaluation

I. Résumé

La mesure 5 du Masterplan Hautes écoles spécialisées 2008 à 2011 du 13 mars 2008 définissait comme objectif la poursuite de l'extension de la recherche appliquée et du développement (Ra&D). Elle prévoyait en particulier des moyens financiers séparés de 9 millions de francs pour le développement des compétences en matière de recherche dans le domaine d'études Musique, arts de la scène et autres arts (MAA). La part des coûts d'exploitation des hautes écoles spécialisées (HES) consacrée à la Ra&D dans ce domaine d'études était en effet très faible par rapport aux autres domaines (4,9 % contre 25 % dans le domaine d'études Technique et technologies de l'information).

Le présent rapport a été élaboré en collaboration avec un groupe d'experts composé de représentants de la Haute école spécialisée bernoise HESB (Priska Gisler, responsable du pôle de recherche Intermédialité à la Haute école des arts de Berne), de la Zürcher Fachhochschule ZFH (Aracely Uzeda, responsable du bureau Recherche à la Zürcher Hochschule der Künste) et de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale HES-SO (Patrick Furrer, vice-directeur Recherche et innovation).

Il s'appuie sur différents critères³¹ pour évaluer le degré de réalisation de l'objectif mentionné dans le domaine d'études MAA et établir dans quelle mesure les moyens financiers engagés par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) ont permis la mise en œuvre des projets planifiés.

Les conclusions du présent rapport sont les suivantes:

- a. augmentation des *coûts d'exploitation Ra&D MAA* de 18,6 millions (2009) à 29,2 millions de francs (2014), soit de 7,8 % à 10,6 % du *total des coûts d'exploitation MAA* (de manière analogue aux *produits d'exploitation MAA*, qui s'élèvent également à 10,6 %);
- b. augmentation des *fonds de tiers Ra&D MAA* de 20 % (2009) à 27,1 % (2014); toutefois, après la hausse initiale, ces fonds sont en baisse depuis 2011;
- c. depuis 2014, baisse de la part du financement de la Confédération et augmentation de celle des organes responsables;
- d. financement propre des projets à hauteur de 50 % assuré;
- e. Une croissance faible du personnel en équivalents plein temps (EPT) et de l'effectif du personnel);
- f. lorsque cela est possible, accent mis par les HES sur une sélection de pôles de recherche lors du développement des compétences en matière de recherche;
- g. transfert de savoir national et international;
- h. nombreuses activités dans le domaine des relations publiques.

Le financement spécial a permis de renforcer la Ra&D dans le domaine d'études. A l'heure actuelle, il n'est toutefois pas possible de formuler des conclusions définitives concernant l'impact de ce financement, car une partie des moyens financiers n'a été réellement engagée que vers la fin du projet. L'impact correspondant ne sera donc perceptible qu'au cours des années à venir.

³¹ Les auteurs du rapport d'évaluation n'ont pris en considération que des critères vérifiables sur la base des rapports finaux remis ainsi que des données financières des rapports des HES à l'intention du SEFRI (calcul des coûts) et de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Le présent rapport n'est pas en mesure de tirer des conclusions quant au succès scientifique de ce développement de compétences en ce qui concerne, par exemple, les publications validées par les pairs, la participation à des conférences, l'organisation de congrès, etc., car les informations nécessaires n'étaient pas disponibles.

II. Table des matières / liste des annexes

I.	Résumé	2
II.	Table des matières / liste des annexes	3
III.	Introduction	4
3.1	Généralités	4
3.2	Constitution d'un groupe d'experts.....	5
4.1	Objet de l'évaluation.....	5
4.2	Mandat de l'évaluation	6
4.2.1	Directives du SEFRI concernant l'octroi de moyens financiers pour la mise en œuvre du projet.....	6
4.2.2	Critères d'évaluation du développement des compétences en matière de recherche dans le domaine d'études MAA.....	6
V.	Structure de l'évaluation	7
5.1	Analyse des documents relatifs au projet remis au SEFRI.....	7
5.2	Analyse d'autres documents.....	7
5.3	Méthodologie.....	8
VI.	Résultats de l'évaluation.....	8
6.1	Données financières relatives au développement de la Ra&D dans le domaine d'études MAA pendant la période de projet 2009 à 2013 et en 2014.....	8
6.2	Evolution globale du personnel dans le domaine d'études MAA pendant les années 2009 à 2012	12
6.3	Evolution du personnel Ra&D dans le domaine d'études MAA pendant les années 2009 à 2012	13
6.4	Développement de la Ra&D dans le domaine d'études MAA dans les HES: résultats de l'évaluation basée sur les critères des rapports des HES relatifs au projet	15
6.5	Développement de la Ra&D dans le domaine d'études MAA des HES: atteinte de l'objectif sur le plan général	19
VII.	Bibliographie	20
VIII.	Annexe	21
a.	Berner Fachhochschule (BFH).....	21
b.	Fachhochschule Zentralschweiz (FHZ).....	23
c.	Fachhochschule Nordwestschweiz (FHNW).....	26
d.	Zürcher Fachhochschule (ZFH)	29
e.	Scuola Universitaria Professionale della Svizzera Italiana (SUPSI).....	32
f.	Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO).....	35
	Annexe 2: Chiffres clés des domaines d'études SSA Total et du domaine d'étude MAA 2009 et 2013.....	40

III. Introduction

3.1 Généralités³²

Le Masterplan Hautes écoles spécialisées est un outil de planification commun à la Confédération et aux cantons, qui a été utilisé pour la première fois pendant la période 2004 à 2007. Il définit les priorités et les mesures stratégiques communes des HES afin d'assurer la concordance entre les objectifs et les moyens disponibles.

La mesure 5 du Masterplan HES 2008 à 2011 du 13 mars 2008 définissait comme objectif la poursuite de l'extension de la recherche appliquée et du développement (Ra&D). Elle prévoyait en particulier des moyens financiers séparés pour le développement des compétences en matière de recherche dans le domaine d'études Musique, arts de la scène et autres arts (MAA)^{33 34}. La somme de 10 millions de francs initialement débloquée a été revue à 9 millions³⁵.

Le tableau suivant présente la répartition de ces 9 millions de francs entre les HES (effectuée en accord avec le Conseil suisse des HES de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique CDIP).

Tableau 1: Répartition du financement de la recherche MAA entre les HES

HES	Etudiants 2008/09	Part (en %)	1/3 base	2/3 étudiants	Total
SUPSI	226	4,71	500 000	282 795	782 795
HES-SO	1491	31,09	500 000	1 865 693	2 365 693
HESB	612	12,76	500 000	765 798	1 265 798
FHZ	648	13,51	500 000	810 845	1 310 845
FHO ³⁶	0	0,00	0	0	0
FHNW	717	14,95	500 000	897 185	1 397 185
ZFH	1101	22,96	500 000	1 377 685	1 877 685
TOTAL	4795	100,00	3 000 000	6 000 000	9 000 000

Le délai d'utilisation prévu des fonds a été prolongé de 2011 à mi-2013 à la demande des hautes écoles d'art suisses³⁷. Les rapports finaux des HES concernant le projet ont été remis au Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) fin 2013. La mise en œuvre des mesures définies dans le Masterplan HES peut donc à présent être évaluée sur cette base.

³² Pour faciliter la lecture du document, le masculin est employé pour désigner les deux sexes. Pour la même raison, certaines expressions techniques sont indiquées en *italique*.

³³ Les disciplines que sont la musique, les arts de la scène et les autres arts forment ensemble un domaine d'études conformément à l'art. 1, al. 1, let. i, de la loi fédérale du 6 octobre 1995 sur les hautes écoles spécialisées (LHES). Le présent rapport emploie donc le terme de domaine d'études MAA.

³⁴ Certains projets, en particulier ceux relevant des autres arts, englobent également des personnes et des thèmes issus du domaine d'études Design. Il est difficile d'établir une séparation nette à ce niveau, car les collaborateurs de ces projets sont souvent actifs dans les deux domaines.

³⁵ Le montant d'un million de francs prévu pour 2008 a été versé aux HES dans le cadre du financement de base ordinaire de la Ra&D conformément à l'art. 16b de l'ordonnance du 11 septembre 1996 relative à la création et à la gestion des hautes écoles spécialisées (ordonnance sur les hautes écoles spécialisées, OHES).

³⁶ La Fachhochschule Ostschweiz (FHO) ne propose pas d'offres dans le domaine d'études MAA.

³⁷ Courrier des hautes écoles d'art suisses du 12 mars 2010 à l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT).

3.2 Constitution d'un groupe d'experts

Lors de sa séance du 23 octobre 2014, le groupe de travail Masterplan HES a décidé de charger un groupe d'experts restreint d'examiner les résultats des évaluations réalisées jusqu'alors et de développer le contenu du projet de rapport élaboré par le SEFRI. Le groupe d'experts est composé par les personnes suivantes:

Diego Nell	responsable de projet au SEFRI, division Hautes écoles, direction du projet
Priska Gisler	responsable du pôle de recherche Intermédialité à la Haute école des arts de Berne, HESB
Aracely Uzeda	responsable du bureau Recherche à la Zürcher Hochschule der Künste
Patrick Furrer	vice-directeur Recherche et innovation à la HES-SO

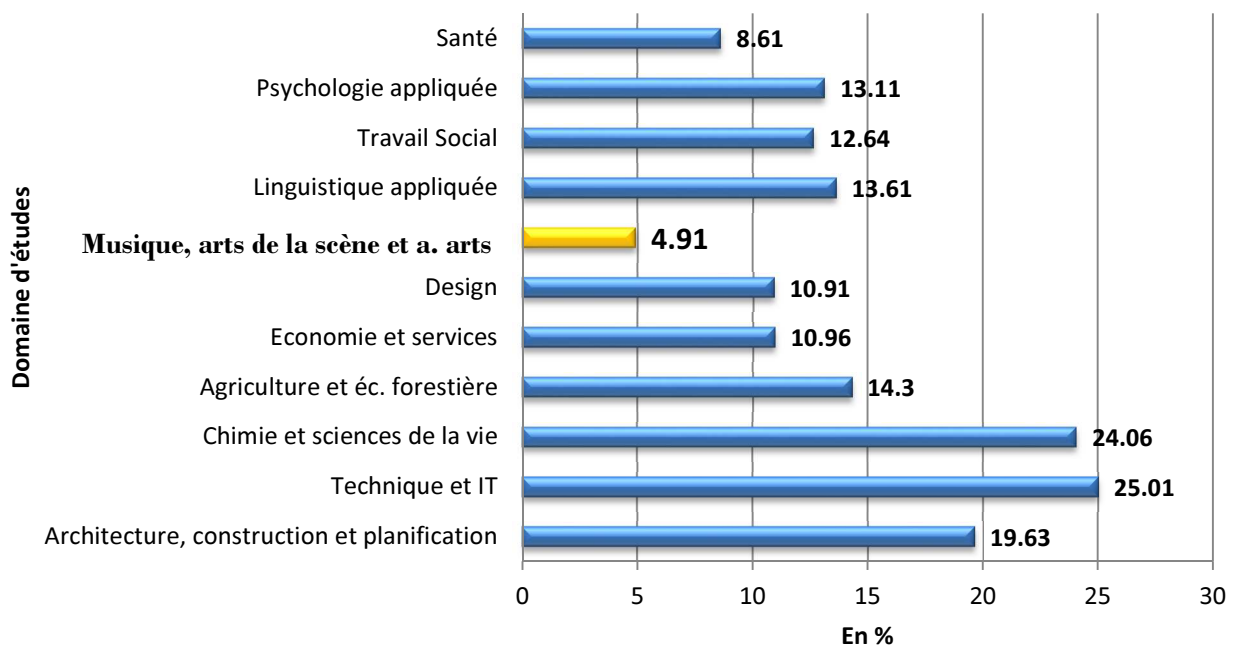
Le groupe d'experts s'est réuni le 17 avril 2015 et le 8 juillet 2015.

IV. Objet de l'évaluation et mandat

4.1 Objet de l'évaluation

La décision prise dans le cadre du Masterplan HES 2008 à 2011 d'octroyer un financement spécial au domaine d'études MAA pour le développement des compétences en matière de recherche repose sur les parts de la Ra&D dans les coûts d'exploitation des HES indiquées par les rapports financiers des HES de l'année 2006. La figure 1 montre clairement que le domaine d'études MAA affiche de loin le taux le plus faible, soit 4,91 %.

Figure 1: Part de la Ra&D dans les coûts d'exploitation des HES en 2006, en %



L'objet de l'évaluation consiste par conséquent à évaluer le degré de réalisation de l'objectif consistant à développer les compétences en matière de recherche dans le domaine d'études MAA et à établir dans quelle mesure les moyens financiers engagés par le SEFRI ont permis d'atteindre le résultat visé conformément à la mesure 5 du Masterplan HES 2008 à 2011 du 13 mars 2008. Pour ce faire, l'évaluation s'appuie sur différents critères.

4.2 Mandat de l'évaluation

4.2.1 Directives du SEFRI concernant l'octroi de moyens financiers pour la mise en œuvre du projet

Les décisions du SEFRI du 17 décembre 2009 à l'intention des HES concernant l'octroi de moyens financiers pour la mise en œuvre du projet étaient assorties des conditions suivantes:

- les HES déterminent, en fonction de leur stratégie, les modalités d'utilisation des moyens alloués au développement des compétences en matière de Ra&D dans le domaine d'études MAA; elles présentent au SEFRI avant fin mars 2010 le **concept** correspondant pour les années 2010 et 2011³⁸ et indiquent comment elles entendent assurer la continuité du processus, c'est-à-dire la poursuite du développement des compétences en matière de Ra&D après la suspension des subventions fédérales complémentaires;
- les HES apportent des **prestations propres** à hauteur de 50 %;
- les HES transmettent chaque année au SEFRI un **rapport d'activité et un rapport financier** renseignant sur le déroulement du projet; le rapport intermédiaire pour l'année 2010 doit être remis au SEFRI avant fin mars 2011 au plus tard³⁹; un rapport final doit être soumis à la fin de la période de subventionnement.

En cas de non-respect de ces engagements, le SEFRI pouvait décider la suspension ou le remboursement des subventions.

4.2.2 Critères d'évaluation du développement des compétences en matière de recherche dans le domaine d'études MAA

Les critères suivants ont été évalués à l'aide des rapports des HES relatifs au projet afin de montrer le développement des compétences en matière de recherche dans le domaine d'études MAA depuis le début du projet.

Tableau 2: Critères d'évaluation du développement des compétences en matière de recherche dans le domaine d'études MAA

<u>Concept</u>	Un concept a-t-il été élaboré? Si oui, est-il conforme aux exigences?
<u>Rapport du projet</u>	Les rapports intermédiaires et le rapport final ont-ils été remis?
<u>Pôles de recherche</u>	Quels étaient les pôles de recherche? Description de ces pôles.
<u>Nombre de projets</u>	Combien de projets (partiels) ont été menés?
<u>Durée du projet</u>	Début et fin du projet.
<u>Continuité</u>	Le projet est-il poursuivi? Comment le financement est-il réglé? Comment les coûts et les produits ont-ils évolué selon les rapports (avant la fin et au terme du projet)?

³⁸ Les courriers de juin 2012 à l'attention des HES (sauf courrier à la SUPSI: 7 août 2012) ont redéfini la durée du projet par HES. Nouveaux délais: fin 2012 pour la HESB, la SUPSI et la FHZ, et début 2013 pour la HES-SO, la FHNW et la ZFH.

³⁹ En raison de l'allongement de la durée du projet, les délais de remise des rapports intermédiaires ont également été modifiés.

<u>Transfert de savoir</u>	Le projet a-t-il été mis en lien avec d'autres projets? Comment les conclusions du projet ont-elles été communiquées? Dans quelle mesure les étudiants des filières master ont-ils participé? Comment les ressources en termes de personnel ont-elles évolué selon les données de l'OFS (avant la fin et au terme du projet)? Combien d'établissements partenaires / disciplines ont-ils participé au projet (interdisciplinarité)?
<u>Relations publiques</u>	Quelles mesures concrètes ont été mises en œuvre? Quand? Publications?
<u>Financement et coûts</u>	Quelle est la composition des coûts et des produits? Quel était le volume total?
<u>Part de la Ra&D dans les coûts d'exploitation</u>	La part a-t-elle augmenté par rapport à 2006?
<u>Part des fonds de tiers Ra&D dans le produit total</u>	Comment ces fonds ont-ils évolué?
<u>Niveau de financement propre⁴⁰</u>	Les HES ont-elles fourni une prestation propre à hauteur de 50 % ou plus?

V. Structure de l'évaluation

5.1 Analyse des documents relatifs au projet remis au SEFRI

Les documents relatifs au projet remis au SEFRI par les HES ont été utilisés pour l'évaluation comme suit:

- *concept*: description des contenus définis dans les conditions du SEFRI (cf. point 4.2.1);
- *rapports d'activité et rapports financiers intermédiaires*: ils décrivent l'état d'avancement du projet depuis le rapport intermédiaire précédent jusqu'au moment de leur remise; ces rapports n'ont pas été utilisés pour l'évaluation;
- *rapport d'activité et rapport financier finaux*: l'évaluation du développement des compétences en matière de recherche dans le domaine d'études MAA repose sur les rapports finaux. Ceux-ci englobent toute la période du projet et renseignent sur la mise en œuvre des projets planifiés. Ils ne disent en revanche pas dans quelle mesure les compétences en matière de recherche ont été développées. Cela nécessiterait d'autres données, comme le nombre de publications scientifiques, de conférences, de participations à des congrès, de thèses de doctorat débutées et achevées, etc.

5.2 Analyse d'autres documents

Les rapports financiers des HES à l'intention du SEFRI (calcul des coûts) ainsi que des statistiques de l'OFS ont également été utilisés dans le cadre de l'évaluation en tant que documents complémentaires.

⁴⁰ Selon l'art. 16c, al. 4, OHES, les subventions (du SEFRI) atteignent au maximum 50 % des coûts d'exploitation pris en compte.

5.3 Méthodologie

Lors d'une première étape, les auteurs de l'évaluation ont analysé les résultats des rapports financiers des HES à l'intention du SEFRI au niveau national et par HES (cf. point. 6.1) en se concentrant sur la mise en évidence du développement de la Ra&D dans le domaine d'études MAA d'un point de vue financier.

Ils ont ensuite utilisé les données statistiques de l'OFS pour présenter, lors d'une deuxième étape, le développement de la Ra&D dans le domaine d'études MAA en termes de personnel par HES et en partie au niveau national (cf. points 6.2 et 6.3).

Enfin, la mise en œuvre a été analysée séparément pour chaque HES sur la base des critères définis au point 4.2.2 du chap. IV et les résultats ont été présentés sous forme de tableau (cf. également le point 6.4 et l'annexe 1).

Les critères reposent sur les éléments suivants:

- décisions d'octroi du SEFRI du 17 décembre 2009 à l'intention des HES;
- rapports d'activité et financiers du SEFRI relatifs au projet;
- autres éléments considérés comme pertinents pour l'évaluation du développement des compétences en matière de recherche dans le domaine d'études MAA.

VI. Résultats de l'évaluation

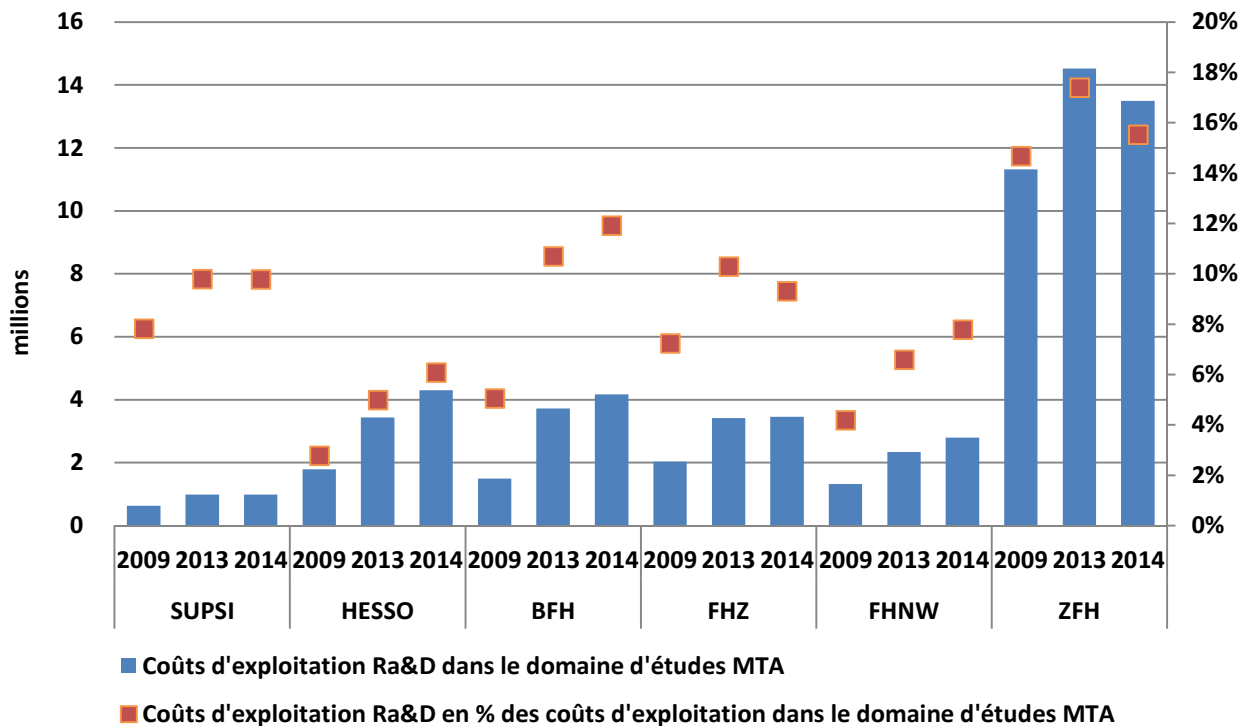
6.1 Données financières relatives au développement de la Ra&D dans le domaine d'études MAA pendant la période de projet 2009 à 2013 et en 2014

L'évaluation repose sur les **rapports financiers des HES à l'intention du SEFRI pendant les années 2009 à 2013 (période de projet) et 2014 (chiffres les plus récents et examen de la continuité du financement)**. Les analyses ci-après ont été effectuées.

Financement des coûts d'exploitation Ra&D

La figure 2 présente l'évolution dans le domaine MAA par HES ainsi que celle des *coûts d'exploitation Ra&D* et de la *part de la Ra&D par rapport au total des coûts d'exploitation*.

Figure 2: Evolution des *coûts d'exploitation Ra&D* et de la *part de la Ra&D par rapport au total des coûts d'exploitation dans le domaine d'études MAA* par HES pour les années 2009, 2013 et 2014.



Pendant la durée du projet (2009-2013), les moyens engagés ont augmenté dans toutes les HES.

- Au niveau national (pas de représentation graphique), le montant est passé de 18,6 millions de francs en 2009 à 28,4 millions en 2013 (hausse de 2,9 % de la *part de la Ra&D par rapport au total des coûts d'exploitation dans le domaine d'études MAA* pour atteindre 10,7 %). L'augmentation des coûts d'exploitation de 9,8 millions de francs correspond à peu près au financement de départ par la Confédération à hauteur de 9 millions de francs.
- De manière analogue, le montant des *produits d'exploitation Ra&D dans le domaine d'études MAA* est passé de 17,6 millions de francs en 2009 à 27,6 millions en 2013 (hausse de 3,1 % de la *part de la Ra&D par rapport au total des produits d'exploitation dans le domaine d'études MAA* pour atteindre 10,6 %).

A noter que, outre la mesure d'encouragement définie dans le Masterplan HES, la mise sur un pied d'égalité des domaines de la santé, du social et des arts (domaines SSA) en termes de subventionnement en 2008 a également contribué au développement de l'activité de recherche dans ces domaines.

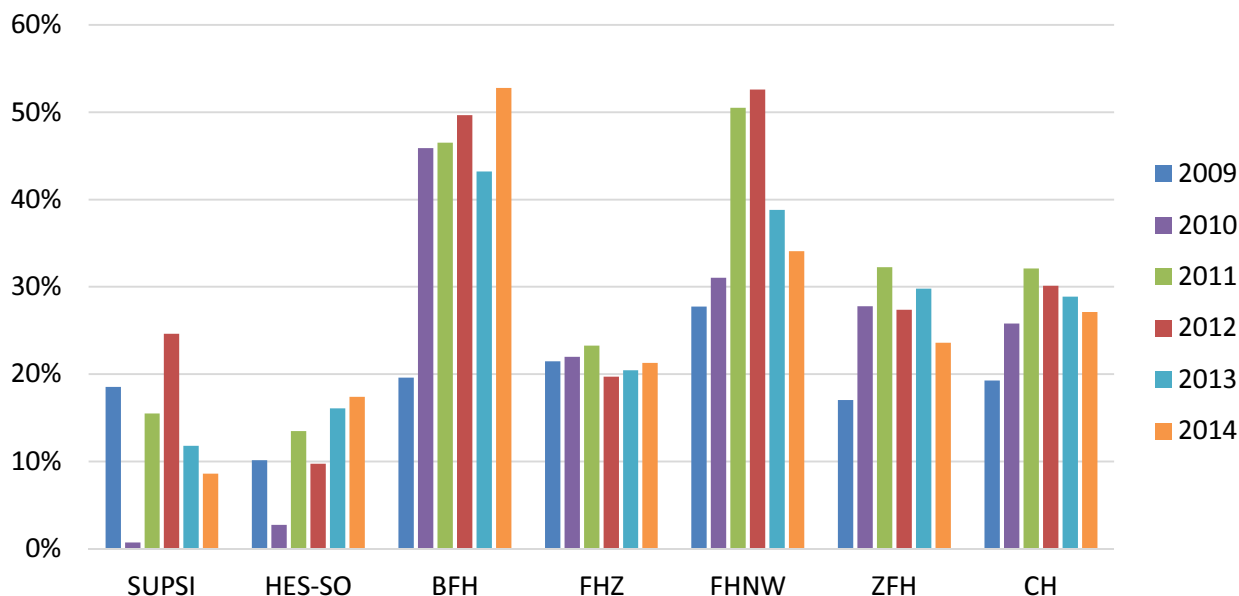
La comparaison des années 2013 et 2014 montre en outre que

- sur les six HES, cinq ont vu leurs *coûts d'exploitation Ra&D dans le domaine d'études MAA* augmenter légèrement (à l'exception de la ZFH; la SUPSI stagne);
- globalement, les *coûts d'exploitation Ra&D dans le domaine d'études MAA* ont augmenté de 28,4 millions de francs à 29,2 millions. Proportionnellement, ils représentent avec 10,6 % du *total des coûts d'exploitation dans le domaine d'études MAA* une part aussi élevée que les *produits d'exploitation Ra&D dans le domaine d'études MAA* par rapport au *total des produits d'exploitation dans le domaine d'études MAA*.

Les chiffres de l'année 2013 se confirment dans le rapport financier 2014. Malgré l'arrêt du financement du projet par la Confédération, les moyens engagés n'ont pas chuté. La part des organes responsables a augmenté.

Financement des coûts d'exploitation par des fonds de tiers⁴¹

Figure 3: Evolution de la part des fonds de tiers dans le financement des coûts d'exploitation Ra&D dans le domaine d'études MAA par HES et au niveau national, 2009 à 2014



La part des fonds apportés par des tiers dans le financement des coûts d'exploitation de la Ra&D a augmenté dans presque toutes les HES en comparaison avec l'année de référence 2009. La SUPSI et la FHZ constituent deux exceptions. Au niveau suisse, cette part est passée d'environ 20 % (soit 3,6 millions de francs) en 2009 à 29 % (soit 8,2 millions de francs) en 2013. Toutefois, on constate que la tendance est à la baisse depuis 2011. En 2014, la part des fonds de tiers a encore diminué sur le plan national et ne s'élève plus qu'à 27,1 % (soit 7,9 millions de francs). Cette baisse est peut-être en lien avec la disparition de l'instrument de promotion «Do Research (DORE)» du FNS, qui a joué un rôle important dans l'encouragement de la Ra&D dans le domaine d'études MAA. La situation a changé pour les HES à la fin de 2011, lorsque ce programme est arrivé à son terme. D'une part, celles-ci se sont retrouvées en situation de concurrence face aux universités pour l'obtention des fonds d'encouragement de la recherche. D'autre part, selon Marc-Antoine Camp et Blanka Šiška, les agences de promotion de la recherche ont opéré un changement remarquable: du financement du développement mené par des équipes de recherche dans l'économie créative, elles se sont tournées vers celui d'une recherche proche des sciences humaines et sociales menée dans le domaine des arts avec un encouragement de la relève universitaire. L'orientation et l'objectif de l'encouragement de la recherche exercent une influence déterminante sur la Ra&D et les HES du domaine des arts. Les changements qui interviennent au niveau des instruments d'encouragement nécessitent des adaptations. S'ils sont susceptibles de freiner le développement continu de la Ra&D à court terme, ils peuvent aussi donner des impulsions décisives à moyen et à long terme^{42 43}.

⁴¹ Sont considérés comme fonds de tiers dans la Ra&D les produits de tiers, les autres subventions versées par la Confédération, ainsi que les subventions versées par la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI), par le Fonds national suisse (FNS) et dans le cadre de programmes de recherche de l'UE et d'autres programmes de recherche internationaux. Le manuel du SEFRI *Le calcul des coûts dans les hautes écoles spécialisées*, décembre 2006, p. 39, fournit des détails concernant les produits. Lien: <http://www.sbf.admin.ch/dienstleistungen/formulare/00392/index.html?lang=fr>.

⁴² *La promotion de la recherche dans le domaine de l'art. Etat des lieux 2010/11*. Rapport de Marc-Antoine Camp et de Blanka Šiška à l'intention du Conseil suisse de la science et de l'innovation CSSI, p. 7 (en allemand).

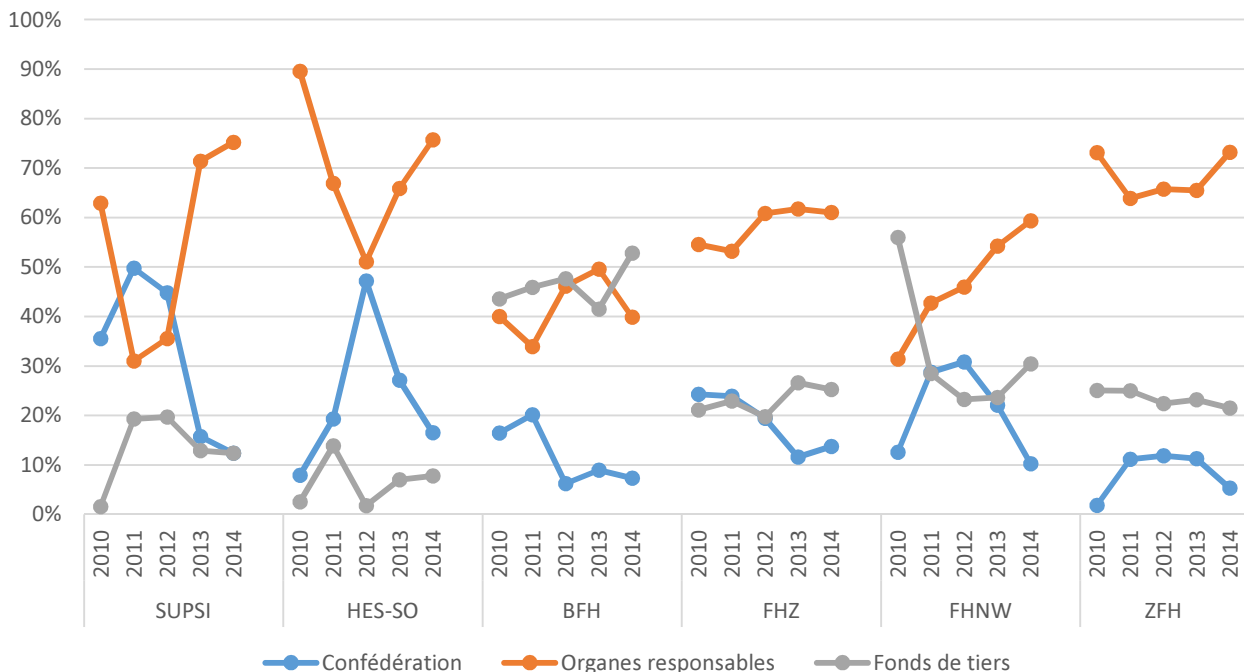
⁴³ Il n'est pas prévu d'inscrire un projet DORE 2 dans les contributions liées à des projets du message FRI 2017 à 2020. En revanche, le rapport *Mesures pour encourager la relève scientifique en Suisse* invite le FNS «à poursuivre son

De plus, le changement a entraîné une participation régulière des HES à l'attribution des projets par le FNS. Or il semble que les HES ne soient pas encore en mesure de rivaliser avec les universités en ce qui concerne l'attribution des projets par ce dernier. On observe également qu'il est devenu plus difficile d'obtenir une réponse favorable aux demandes de projet soumises à la CTI dans le domaine MAA en particulier, car celle-ci met davantage l'accent sur le financement de projets de start-up. Le fait est que parmi les projets CTI, ceux menés dans le domaine de la recherche artistique sont rares, voire inexistants⁴⁴.

Evolution du financement des coûts d'exploitation par les bailleurs de fonds (2010-2014)

La part de la Confédération dans le financement des coûts d'exploitation indiquée dans les rapports financiers des HES (calcul des coûts) était certainement élevée en raison des fonds fédéraux alloués pendant la phase de projet (2009-2013). A partir de 2014, ces fonds ont dû diminuer et le financement par les organes responsables a dû augmenter en conséquence. Autrement dit, les moyens auparavant assurés par la Confédération auront dû être intégrés dans le budget ordinaire des HES afin de garantir la continuité du développement de la Ra&D.

Figure 4: Evolution du financement des coûts d'exploitation de la Ra&D dans le domaine d'études MAA par HES, au niveau national et par bailleur de fonds, entre 2010 et 2014⁴⁵



La figure 4 montre l'évolution en pourcentage des contributions des bailleurs de fonds entre 2010 et 2014. La plupart des HES affichent effectivement une baisse des contributions fédérales en 2014 par rapport à 2013, parallèlement à une hausse des contributions des organes responsables, qui assument dans la plupart des cas la majeure partie du financement.

travail de monitoring et à examiner ses nouvelles pratiques d'encouragement afin de repérer l'apparition ou la persistance de lacunes systématiques» en ce qui concerne les HES (p. 84).

⁴⁴ Le rapport *La recherche au sein des hautes écoles spécialisées 2012: descriptions, analyses, conclusions. A l'intention de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) et de la Commission fédérale des hautes écoles spécialisées (CFHES)* d'Urs Kiener et al. attire l'attention sur la fait que «la réussite ne peut donc pas se mesurer en fonction des fonds de tiers acquis (comme dans de nombreux autres domaines d'études), mais plutôt à des reconnaissances telles que des prix spéciaux, des distinctions, des bourses de travail, des invitations (p. ex. comme curateur invité), à l'admission dans une académie ou un orchestre (musique), une troupe ou une équipe de cinéma (arts de la scène). La mesure de la réussite ou l'expertise est effectuée par des spécialistes en arts et par les pairs» (p. 115).

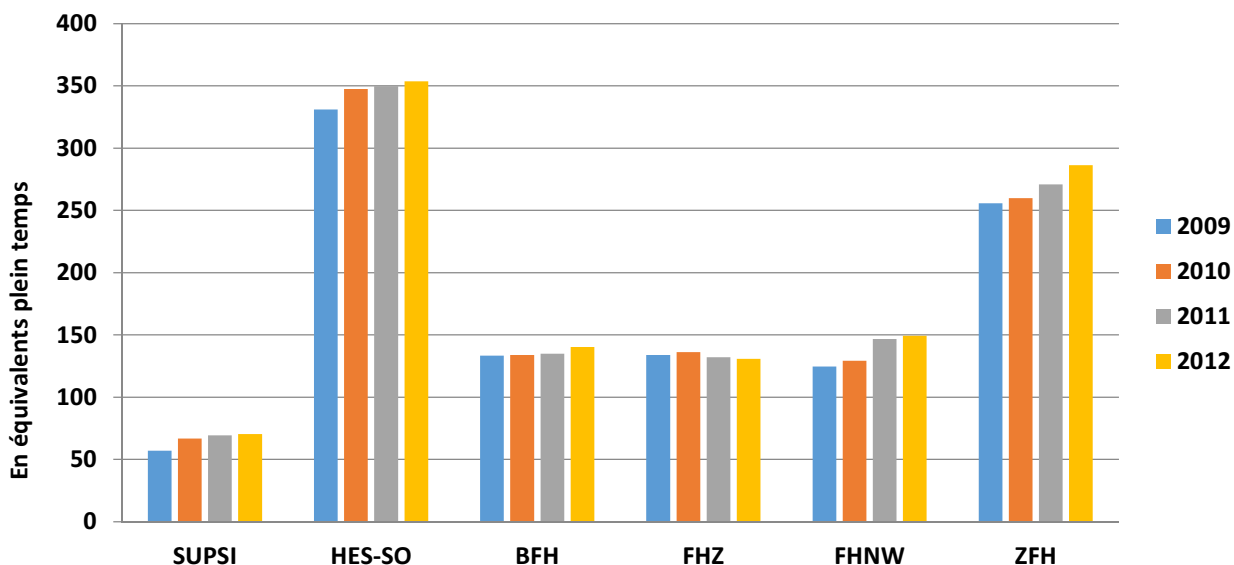
⁴⁵ Les chiffres de 2009 n'ont pas été pris en compte en raison de leur qualité insuffisante.

6.2 Evolution globale du personnel dans le domaine d'études MAA pendant les années 2009 à 2012

Les résultats des analyses qui suivent reposent sur les *statistiques de l'OFS sur le personnel de 2009 à 2012*. A partir de 2013, les chiffres sont communiqués à l'OFS le 31 décembre (jour de référence), alors qu'auparavant ils l'étaient au cours de l'année civile. Les valeurs s'écartent donc considérablement de celles des années précédentes et ne sont pas comparables. Quant aux statistiques sur le personnel pour l'année 2014, elles seront publiées en automne 2015.

La première analyse concerne l'évolution globale du personnel en EPT dans le domaine d'études MAA par HES entre 2009 et 2012.

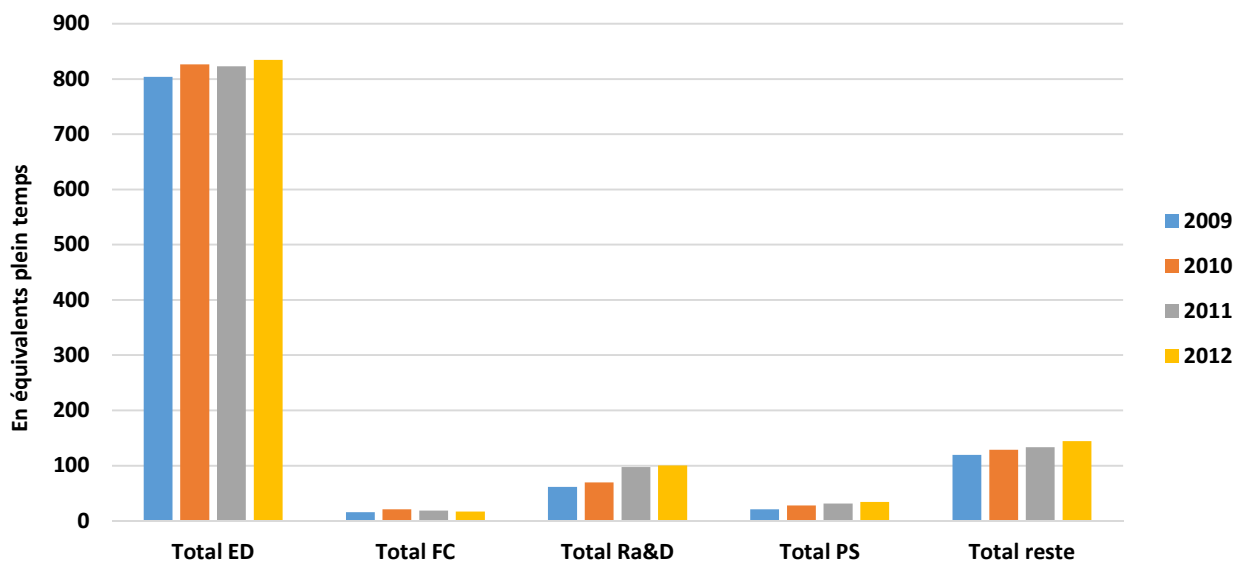
Figure 5: Evolution globale du personnel en EPT dans le domaine d'études MAA par HES entre 2009 et 2012



La figure montre qu'en EPT, le personnel a enregistré une légère progression depuis 2009 dans chaque HES, à l'exception de la FHZ. Avec 30 EPT supplémentaires, c'est la ZFH qui affiche la plus forte hausse.

Il est aussi intéressant d'observer l'évolution du personnel en fonction des types de prestations.

Figure 6: Evolution globale du personnel selon le type de prestation en EPT dans le domaine d'études MAA entre 2009 et 2012

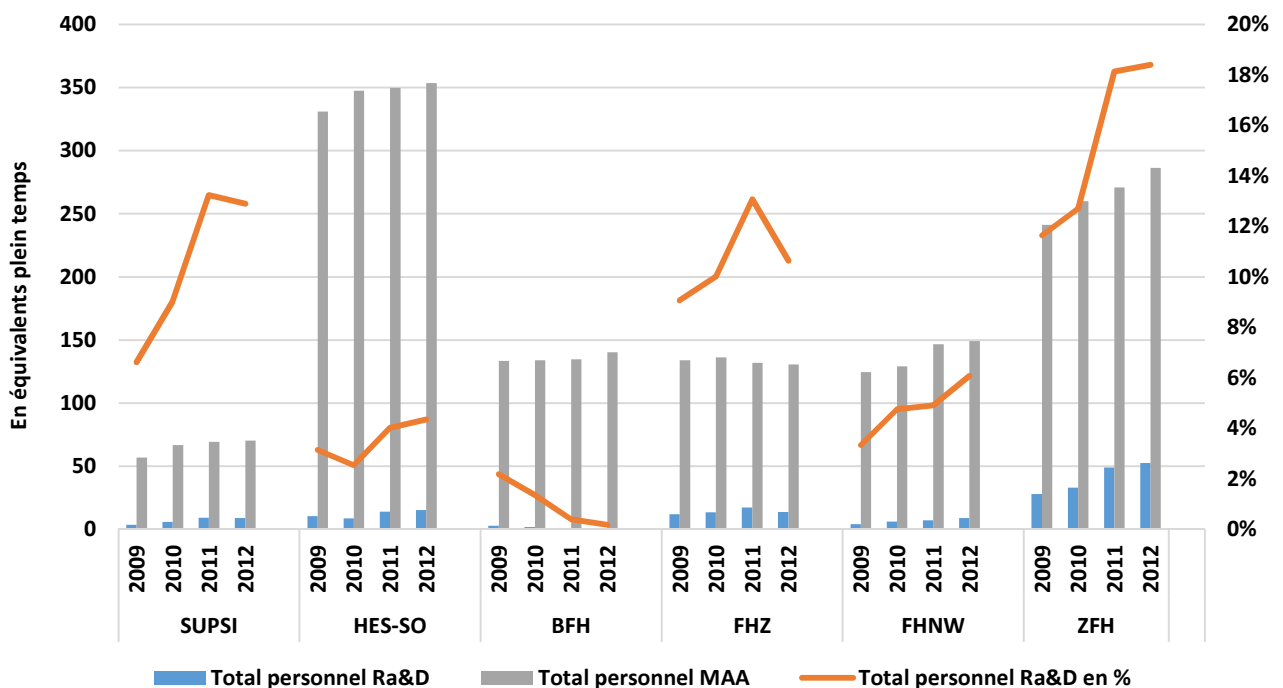


On constate, d'une part, une hausse continue des EPT dans les différents domaines de prestations (sauf dans la formation continue) et, d'autre part, une prédominance claire des études conduisant au diplôme (74 % du personnel) par rapport à la Ra&D (9 %).

6.3 Evolution du personnel Ra&D dans le domaine d'études MAA pendant les années 2009 à 2012

La présente partie se penche sur l'évolution du personnel dans le domaine de prestations Ra&D. Dans une première étape, le nombre total du personnel du domaine d'études est comparé au nombre total de personnes actives uniquement dans la Ra&D.

Figure 7: Evolution du personnel en EPT par HES⁴⁶ dans le domaine d'études MAA entre 2009 et 2012: comparaison du nombre total du personnel MAA et du personnel actif uniquement dans la Ra&D



Jusqu'en 2012, l'évolution dans les HES varie fortement tant en nombre de personnes qu'en termes de pourcentages.

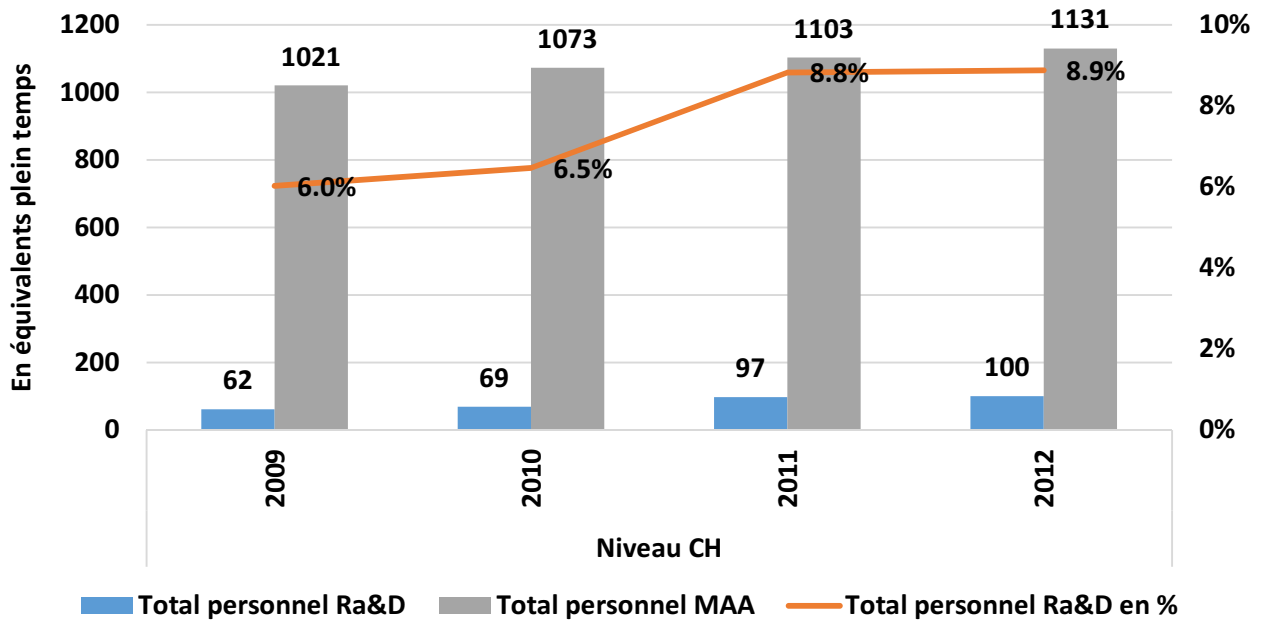
- SUPSI: la part augmente de 6,6 % à 13 % sous l'impulsion du financement de départ et des projets qui en découlent; elle diminue légèrement vers la fin du projet;
- HES-SO: plutôt faible, la valeur augmente de 3,2 % à 4,4 %;
- HESB: déjà faible, la valeur diminue de 2,2 % à 0,2 %; dans ce cas, l'explication se situe sans doute au niveau du classement statistique dans les types de prestations⁴⁷;
- FHZ: légère augmentation de la part de 9 % à 10,6 %;
- FHNW: la valeur augmente de 3,3 % à 6,1 %;
- ZFH: la Ra&D a été développée grâce au financement de départ et le résultat est notable: la part a augmenté de 12 % à 18,4 %.

Au niveau suisse, le résultat est essentiellement linéaire: le nombre d'EPT passe de 62 à 100 et la part de 6 % à 8,9 %.

⁴⁶ Source: OFS: Personnel des hautes écoles spécialisées selon catégorie de personnel, haute école, domaine et type de prestation en EPT. L'OFS dispose uniquement de données sur le personnel en EPT.

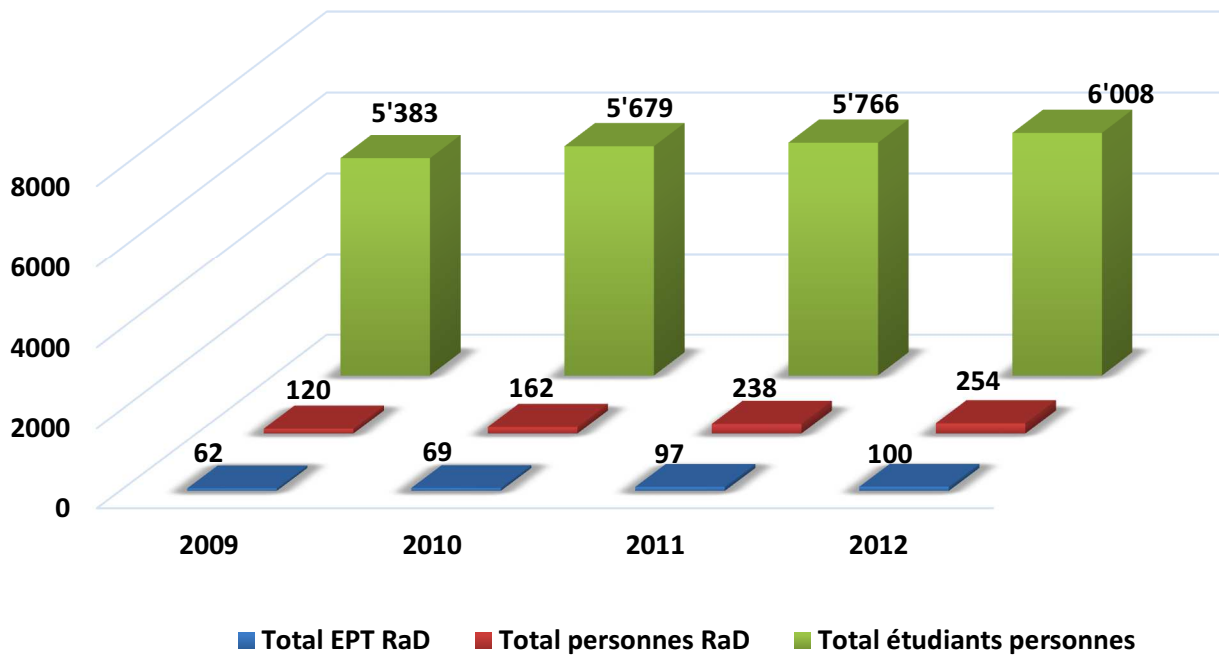
⁴⁷ Selon le courriel de la HESB du 8 juillet 2015, cette valeur faible est probablement due au fait qu'en raison de l'organisation transdisciplinaire des pôles de recherche qui regroupent tous les chercheurs, ces derniers sont, à environ une personne près, annoncés dans la catégorie 99 «Chercheurs ne pouvant pas être affectés à un domaine d'études».

Figure 8: Evolution du personnel en EPT au niveau suisse dans le domaine d'études MAA entre 2009 et 2012: comparaison du nombre total du personnel MAA et du personnel actif uniquement dans la Ra&D



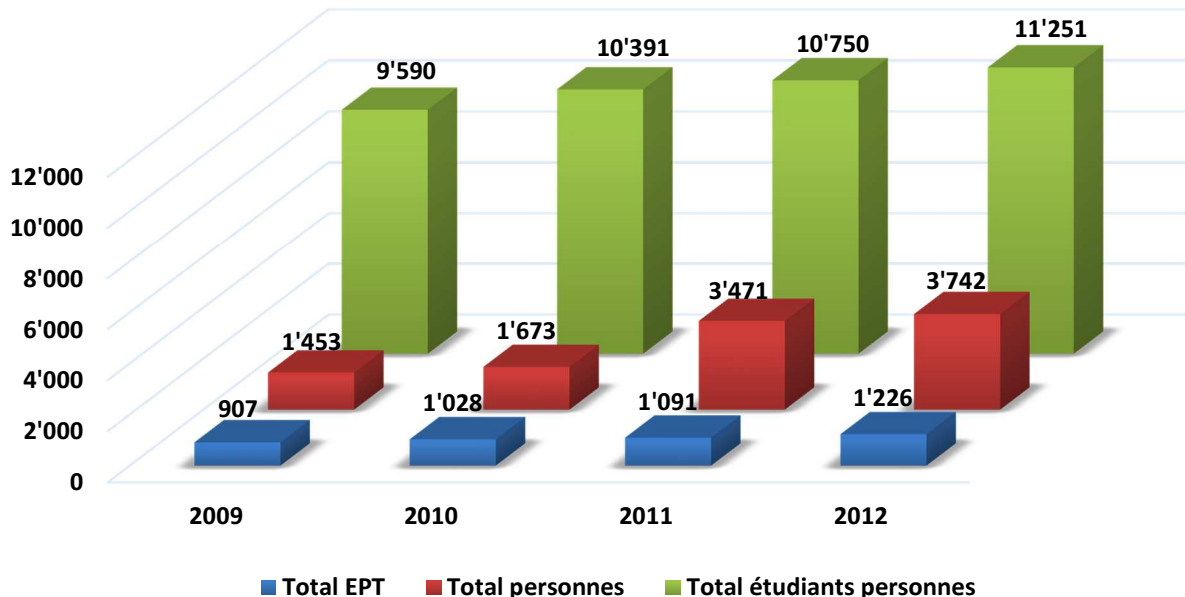
La figure 9 montre l'évolution du personnel Ra&D en EPT et en nombre de personnes dans le domaine d'études MAA ainsi que l'évolution du nombre d'étudiants.

Figure 9: Evolution du personnel Ra&D en EPT et en nombre de personnes dans le domaine d'études MAA au niveau suisse entre 2009 et 2012 (avec nombre d'étudiants)



A titre de comparaison, la figure suivante représente les mêmes éléments pour le domaine d'études Technique et technologies de l'information, où la proportion de fonds de tiers est importante et la recherche jouit d'une position forte.

Figure 10: Evolution du personnel Ra&D en EPT et en nombre de personnes dans le domaine d'études Technique et technologies de l'information au niveau suisse entre 2009 et 2012 (avec nombre d'étudiants)



6.4 Développement de la Ra&D dans le domaine d'études MAA dans les HES: résultats de l'évaluation basée sur les critères des rapports des HES relatifs au projet

L'évaluation a été effectuée sur la base des rapports finaux remis et d'autres documents (cf. point 5.2). La méthodologie est décrite au chap. IV, point 2.2. Les résultats pour chaque HES ont été représentés sous forme de tableau (cf. annexe 1).

Au niveau suisse, les critères ont été remplis comme suit:

Critère: concept

Les HES ont remis les concepts au SEFRI. Ces derniers englobent les conditions définies dans les décisions du SEFRI du 17 décembre 2009 à l'intention des HES concernant l'octroi de moyens financiers (p. ex. les pôles de recherche et les projets partiels ainsi que la manière dont ceux-ci ont été mis en œuvre dans le cadre du projet de développement de la recherche).

Critère: rapport du projet

Les HES ont élaboré et remis au SEFRI les rapports intermédiaires comprenant un rapport d'activité et un rapport financier.

Critère: description de projet avec liste des pôles de recherche et des projets

Les HES ont développé les compétences en matière de recherche en mettant l'accent sur une sélection de pôles de recherche. Ces derniers ont été bien décrits. Les projets isolés sont également mentionnés et expliqués brièvement.

Critère: durée du projet

La durée du projet se situe dans le cadre défini et ressort clairement des rapports finaux remis par les HES.

Critère: continuité

La continuité a été évaluée sur la base des indicateurs suivants:

1. Poursuite des projets

Les projets peuvent être poursuivis (cf. financement). A noter toutefois que les fonds ont été engagés plutôt vers la fin du projet et que leur impact sera donc mieux perceptible dans 2 à 3 ans.

De plus, le FNS est en train d'examiner les nouvelles procédures d'évaluation et les nouveaux critères applicables aux projets du domaine des HES. Il est possible que les HES génèrent par la suite une part plus importante de fonds d'encouragement⁴⁸.

2. Financement

Financement de base ou par les organes responsables de programmes pluriannuels, en partie avec des partenaires et en partie avec des fonds secondaires ou des fonds de tiers⁴⁹ provenant principalement du FNS et de la CTI (pour la ZFH également de fondations).

Dans le cas de la FHZ, le financement futur de la recherche dans le domaine de la musique ne peut pas encore être évalué en raison des difficultés d'acquisition de fonds de tiers.

3. Evolution des coûts et des produits avant la fin et au terme du projet

2009 à 2014: cf. point 6.1, pp. 9-13.

Critère: transfert de savoir

Le transfert de savoir s'est déroulé comme prévu, comme en témoignent les rapports finaux des HES:

HESB:

- Des projets ont été menés en collaboration avec d'autres HES et des universités. La Graduate School of the Arts (GSA) peut être citée comme exemple de réussite. L'enseignement et les programmes d'études y ont débuté en septembre 2011. Ce programme de doctorat dans le domaine des arts proposé par la Faculté des lettres de l'Université de Berne et la Haute école des arts de Berne s'est consolidé depuis ses débuts tant au niveau des structures que des contenus. Le nombre de doctorants s'élève à 18. La GSA a fait l'objet d'une évaluation en 2013 en vue de son maintien définitif⁵⁰. Cette étape devrait lui permettre de s'ouvrir aux étudiants de toute la Suisse, voire de l'étranger. Il serait alors possible non seulement aux diplômés de la Haute école des arts de Berne, mais aussi à ceux de toutes les hautes écoles d'art, de théâtre et de musique du pays, d'intégrer la GSA pour obtenir un doctorat artistique et scientifique.

⁴⁸ Cf. également le rapport *Mesures pour encourager la relève scientifique en Suisse* du 28 mai 2014 du Conseil fédéral en exécution du postulat CSEC-E (12.3343), p. 84, au point «Fin du programme DORE»: «A ce propos, il importera de contrôler également les procédures d'évaluation de projets récemment mises en place dans le domaine des hautes écoles spécialisées (entre autres la constitution de commissions d'experts; l'établissement de critères d'évaluation spécifiques pour les demandes en lien avec la pratique).»

⁴⁹ Dans le milieu scientifique, les fonds de tiers désignent la plupart du temps les parts du financement de projets de recherche concrets qui ne proviennent pas du budget propre de la haute école (fonds primaires) ou du département compétent (fonds secondaires). Cf. <https://de.wikipedia.org/wiki/Drittmittel> (en allemand).

⁵⁰ La commission a émis une évaluation positive pour les deux programmes proposés. Les recommandations ont été approuvées par la faculté en décembre 2013 et sont actuellement traitées par la direction de l'université (http://www.philhist.unibe.ch/content/fakultaet/qualitaetssicherung/evaluationen/evaluation_gsa/index_ger.html).

FHZ:

- La constitution et le soutien de l'équipe de professeurs actifs dans les domaines de la recherche et de l'enseignement ont permis de créer un bon réseau.
- Différents ateliers ont eu lieu et des projets sont en cours au niveau interdisciplinaire.
- Les résultats du projet ont été présentés à un public de spécialistes dans le cadre de congrès et de publications. Le transfert vers l'enseignement a été renforcé.

FHNW:

- Le transfert de savoir ne s'est pas fait dans le cadre d'autres projets, mais lors de colloques et de concerts avec des invités de toute l'Europe.
- Les conclusions ont été communiquées dans des publications scientifiques, lors de manifestations scientifiques, dans le cadre de l'enseignement, lors d'événements artistiques, sur internet et sur des supports visuels et sonores (DVD).

ZFH:

- Au sein du pôle de recherche de la HES, la coopération et la mise en réseau ont été menées à un niveau tant national qu'international (p. ex. avec Hong Kong). Le transfert de savoir des résultats du pôle de recherche vers l'enseignement était intense.
- La mise en réseau et le transfert concernaient aussi bien des programmes de coopération PhD existants que des filières d'études master.

SUPSI:

- La recherche artistique a connu un développement considérable à la SUPSI:
 - expertise développée et intégrée avec les écoles de la SUPSI en lien avec un grand nombre de méthodologies quantitatives et qualitatives;
 - constitution d'un vaste réseau international grâce à la participation active à des plateformes internationales.

HES-SO:

- Le transfert des connaissances acquises pendant les projets s'est effectué de la manière suivante:
 - en interne, par une présentation des résultats aux étudiants et aux enseignants et par l'intégration de nouvelles thématiques de cours dans les programmes d'enseignement, en particulier au niveau master (patrimoine revisité, performance, art & architecture);
 - en externe, par des mesures de valorisation des projets (expositions, colloques, publications, communications dans la presse écrite et audiovisuelle).

Le thème reste actuel malgré la réussite du transfert de savoir dans le cadre du projet. Selon le rapport *La promotion de la recherche dans le domaine de l'art* déjà mentionné (pp. 23-24), les données indiquent pour les HES du domaine des arts que les professeurs dont la formation est essentiellement artistique et qui ont en règle générale un poste d'enseignement fixe, ainsi que les enseignants des disciplines élémentaires et les personnes externes disposant de formations et d'expériences variées, sont souvent recrutés pour des projets de R&D. Ces engagements de durée déterminée liés à des projets permettent aux professeurs et aux autres enseignants du domaine des arts d'assurer leur taux d'activité relativement élevé (par rapport aux hautes écoles universitaires) dans l'enseignement, de poursuivre leur activité artistique ou professionnelle et de se consacrer par périodes à la R&D. Mais, d'un autre côté, ils illustrent la dépendance vis-à-vis des fonds de tiers, qui rend difficile la création de groupes de recherche plus importants avec un personnel fixe⁵¹. Les chaires qui combinent les activités de recherche et un taux d'enseignement défini sont rares. *Il faut*

⁵¹ Par ailleurs, on constate également que la majorité des personnes qui obtiennent des fonds auprès du FNS restent des personnes de formation universitaire (et sont plus rarement des artistes faisant partie de directions de projets). Cf. le rapport de Flavia Caviezel et de Priska Gisler (2015) sur mandat du Swiss Artistic Research Network: *All we need is (art) research? Status and Perspectives on Artistic Research at Swiss Universities of the Arts*, SARN-booklet serie (http://issuu.com/swissartisticresearchnetwork/docs/4sarnbooklet_web).

partir du principe que l'ampleur du transfert de savoir vers l'enseignement généré par les projets de R&D dans le domaine de l'art est plus faible que dans d'autres domaines d'études HES.

Critère: relations publiques

Les travaux de relations publiques ont été attestés dans les rapports finaux de la HESB (télévision), de la FHZ (publications, journal et radio), de la FHNW (nombreuses activités organisées), de la ZFH (manifestations, conférences avec écho dans la presse, colloques internationaux, publications, blogs, etc.) et de la HES-SO (expositions, colloques, publications, communications dans la presse écrite et audiovisuelle ou dans des réunions de chercheurs, etc.).

A la SUPSI, différents projets ont été menés en rapport avec le grand public dans le cadre du Project Area 3: Public engagement.

Critère: financement et coûts

L'évaluation repose sur les rapports financiers des HES relatifs au projet en question.

Le total des produits de l'ensemble des HES participant projet s'élève à 19,66 millions de francs. Le SEFRI a contribué à hauteur de 9 millions. Le reste du financement provient de fonds propres, de fonds de tiers et du financement du solde par les organes responsables.

Les coûts du projet pour l'ensemble des HES s'élèvent à 19,55 millions de francs. Les coûts du personnel, qui atteignent 14,4 millions de francs, constituent une part importante.

Le tableau présente les coûts et les produits répartis entre les différentes HES (en francs suisses).

HES	Produits	Coûts
SUPSI	1'802'314	1'832'932
HES-SO	4'730'542	4'537'054
BFH	3'243'785	3'233'162
FHZ	3'147'930	3'211'217
FHNW	2'957'255	2'957'255
ZFH	3'778'232	3'778'232
Total	19'660'058	19'549'852

Critère: part et importance de la Ra&D dans les coûts d'exploitation du domaine d'études MAA

L'évaluation repose sur les rapports financiers annuels des HES à l'intention du SEFRI (calcul des coûts des HES).

La part de la Ra&D était de 4,9 % en 2006 (cf. figure 1), de 7,8 % en 2009 et de 10,6 % en 2014.

Critère: part des fonds de tiers Ra&D dans le produit total

Après une augmentation de 20 % à 29 % entre 2009 et 2013, cette part a de nouveau baissé à 27,1 % en 2014. Depuis 2011, la tendance est à la baisse en ce qui concerne l'acquisition de fonds de tiers.

Critère: niveau de financement propre

Le SEFRI a contribué à hauteur de 9 millions de francs au total. Les fonds propres représentent 9,87 millions de francs. Le niveau de financement propre de 50 % a donc été atteint.

6.5 Développement de la Ra&D dans le domaine d'études MAA des HES: atteinte de l'objectif sur le plan général

La mesure 5 du Masterplan HES 2008 à 2011 du 13 mars 2008 prévoyait en particulier des moyens financiers séparés pour le développement des compétences en matière de recherche dans le domaine d'études MAA. L'évaluation des rapports finaux des HES relatifs au projet, des rapports financiers des HES à l'intention du SEFRI et des statistiques de l'OFS, ainsi que les critères définis ont permis de tirer les conclusions suivantes:

- a. augmentation des *coûts d'exploitation Ra&D MAA* de 18,6 millions (2009) à 29,2 millions de francs (2014), soit de 7,8 % à 10,6 % du *total des coûts d'exploitation MAA* (de manière analogue aux *produits d'exploitation MAA*, qui s'élèvent également à 10,6 %);
- b. augmentation des *fonds de tiers Ra&D MAA* de 20 % (2009) à 27,1 % (2014); toutefois, après la hausse initiale, ces fonds sont en baisse depuis 2011;
- c. depuis 2014, baisse de la part du financement de la Confédération et augmentation de celle des organes responsables;
- d. financement propre des projets à hauteur de 50 %;
- e. une croissance faible du personnel en équivalents plein temps (EPT) et de l'effectif du personnel);
- f. concentration sur une sélection de pôles de recherche lors du développement des compétences en matière de recherche;
- g. transfert de savoir national et international;
- h. nombreuses activités dans le domaine des relations publiques.

Le financement spécial a permis de renforcer la Ra&D dans le domaine d'études. A l'heure actuelle, il n'est toutefois pas possible de formuler des conclusions définitives concernant l'impact de ce financement, car une partie des moyens financiers n'a été réellement engagée que vers la fin du projet. L'impact correspondant ne sera donc perceptible qu'au cours des années à venir.

Les points suivants n'ont pas fait l'objet d'enquête et n'ont pas été documentés:

- nombre de publications;
- programmes de doctorat effectués;
- orientation vers la mise en œuvre;
- originalité des projets;
- orientation artistique des projets⁵².

⁵² Il serait souhaitable de disposer d'un rapport/d'élaborer une étude sur la question du renforcement des compétences scientifiques, afin d'évaluer les critères qui n'ont pas été pris en compte et documentés et de mener une réflexion complémentaire pour établir dans quelle mesure ce type de critères scientifiques pourrait être complété par des aspects liés à l'attestation de compétences artistiques.

VII. Bibliographie

- Marc-Antoine Camp et Blanka Šiška: *La promotion de la recherche dans le domaine de l'art. Etat des lieux 2010/11*. Rapport à l'intention du Conseil suisse de la science et de l'innovation CSSI (<http://www.swir.ch/fr/publications>).
- Urs Kiener, Martin Benninghoff, Christoph Müller, Romain Felli, Stephan Christen: *La recherche au sein des hautes écoles spécialisées 2012: descriptions, analyses, conclusions*. A l'intention de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) et de la Commission fédérale des hautes écoles spécialisées (CFHES).
- SEFRI: *Mesures pour encourager la relève scientifique en Suisse*. Rapport du Conseil fédéral en exécution du postulat CSEC-E (12.3343) du 28 mai 2014 (<http://www.sbf.admin.ch/themen/hochschulen/index.html?lang=fr>).
- Flavia Caviezel, Gisler Priska (2015), sur mandat du Swiss Artistic Research Network: *All we need is (art) re-search? Status and Perspectives on Artistic Research at Swiss Universities of the Arts*, SARN-booklet serie (http://issuu.com/swissartisticresearchnetwork/docs/4sarnbooklet_web).

VIII. Annexe

Annexe 1: Résultat de l'évaluation „Mise en œuvre du développement des compétences en matière de recherche dans le domaine d'études MAA des HES“, basée sur les critères des rapports des HES relatifs au projet et selon les dates des rapports financiers annuels des HES à l'intention du SEFRI (calcul des coûts) des HES

Par la suite, les résultats de l'évaluation sont indiqués par HES.

a. Berner Fachhochschule (BFH)

Kriterium	Auswertung
<u>Konzept</u>	Das Konzept wurde dem SBFI per 15. Juni 2010 eingereicht. Es beinhaltet die Forschungsschwerpunkte und Teilprojekte, wie sie nachher im Projekt Forschungsaufbau umgesetzt wurden (bis auf ein Teilprojekt, das zusätzlich durchgeführt wurde).
<u>Projektreporting</u>	Die Zwischenberichte mit einem inhaltlichen und einem finanziellen Projektreporting wurden dem SBFI wie folgt eingereicht: <ul style="list-style-type: none"> • Zwischenbericht 2010: Eingereicht mit Schreiben der BFH vom 28. März 2011; • Zwischenbericht 2011: Eingereicht mit Schreiben der BFH vom 4. Juni 2012; • Schlussbericht: Definitiv eingereicht mittels Mail durch die BFH am 6. Dezember 2013.
Projektbeschreibung mit Aufzählung der <u>Forschungsschwerpunkte</u> und der <u>Anzahl Projekte</u>	Die BFH konzentrierte sich beim Aufbau von Forschungskompetenz auf drei Hauptthemen: <p>Methodenkompetenz: Einerseits Entwicklung und Ausformulierung von kunstspezifischen Methoden sowie deren Vermittlung, andererseits allgemeine wissenschaftliche Methoden. Diese sollen vermehrt an die Mitarbeitenden des Mittelbaus der HKB vermittelt werden und es sollen zudem mehr Nachwuchsforschende ausgebildet werden.</p> <p>Folgende Teilprojekte wurden realisiert:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qualifizierungsprogramm - Graduiertenschule (Graduate School of the Arts) - Forschungskolloquium - Summer School - BFH-Call for Proposals: Vorbereitungsprojekte. <p>Formen der Verhandlung: Es fehlen heute Formen der Verhandlung künstlerischer Produktion im Hinblick auf ihren Forschungsaspekt. Hier sollen Schnittstellen zwischen künstlerischer und wissenschaftlicher Forschung geschaffen werden.</p> <p>Folgende Teilprojekte wurden realisiert:</p> <ul style="list-style-type: none"> - International Festival for Artistic Research - Journal for Artistic Research - Dissonance – Swiss Music Journal for Research and Creation.

	<p>Sammlungsakquise Blasinstrumentensammlung Karl Burri: Diese soll übernommen werden und in ein aktives Museum und Dienstleistungszentrum umgewandelt werden. Die Instrumente sollen aber weiterhin spielbar bleiben.</p> <p>Es wurden mit Beständen der Sammlung Burri verschiedene SNF- und KTI-Projekte realisiert.</p>
<u>Projektdauer</u>	Ab 1. Januar 2010 bis 30. September 2013. Aufgrund konzeptioneller und organisatorischer Verzögerungen erst ab 2011 operativ tätig.
<u>Nachhaltigkeit</u>	<p>Alle Teilprojekte können weitergeführt werden, teils mit Grundfinanzierung, teils mit Partnern, teils mit Zweit- oder Drittmitteln.</p> <p>Die personellen Ressourcen wurden leicht ausgebaut (v.a. Übrige Dozierende sowie Assistierende und wissenschaftliche Mitarbeitende).</p>
<u>Wissenstransfer</u>	<p>Gerade in diesen Kompetenzaufbauprojekten war die Vernetzungs- und Vermittlungsarbeit besonders stark ausgeprägt.</p> <p>Es fanden Projekte mit anderen FH und Universitäten statt. Verschiedene wissenschaftliche Bereiche waren in die Projekte (Kunst, Naturwissenschaft, Umweltwissenschaft etc.) involviert.</p>
<u>Öffentlichkeitsarbeit</u>	<p>Zahlreiche Teilprojekte hatten grossen Öffentlichkeitswert (Kulturveranstaltungen, Symposien, etc.). So berichteten z.B. im Herbst 2013 „Schweiz aktuell“, das Tessiner Fernsehen sowie die Berner Zeitung über die Sammlung Burri. Weiter wurde die Graduate School of the Arts im Berner Konzert-Casino vom Universitätsrektor und dem Schulratspräsidenten einer breiten Öffentlichkeit präsentiert.</p>
<u>Finanzierung und Kosten</u>	<p>Gemäss dem Formular „Finanzielles Projektreporting“ betrug das Total der Erlöse im Projekt 3,24 Mio. CHF. Der Beitrag des SBFI belief sich auf 1,26 Mio. CHF. Die restliche Finanzierung wurde über Eigenmittel der BFH bestritten.</p> <p>Die Projektkosten beliefen sich auf 3,23 Mio. CHF. Einen grossen Anteil daran haben die Personalkosten mit 2,68 Mio. CHF.</p>
<u>Anteil und Höhe aFuE an den Betriebskosten im Fachbereich MTK</u>	Dieser betrug 2009 5% und hat sich bis 2013 auf fast 11% entwickelt, also mehr als verdoppelt. Von 1,5 Mio. CHF auf 3,7 Mio. CHF.
<u>Anteil Drittmittel aFuE am Gesamterlös</u>	Gemäss dem jährlichen Reporting der FH an das SBFI (Kostenrechnung) fand eine markante Zunahme von 20% (2009) auf 43% (2013) statt. Der Personalbestand in Personen erhöhte sich von 448 Personen (2009) auf 560 Personen (2012).
<u>Eigenfinanzierungsgrad</u>	Die Subvention durch das SBFI belief sich insgesamt auf 1,26 Mio. CHF. Demgegenüber stehen Eigenmittel der BFH von 1,98 Mio. CHF. D.h. der Eigenfinanzierungsgrad von 50% wurde erreicht.

<p><u>Zielerreichung gesamt-haft</u></p>	<p>Aussage der BFH gemäss Projektreporting: Das Ziel Forschungskompetenz aufzubauen wurde erreicht. Aufgrund der durchgeführten Evaluation der vorliegenden Unterlagen kann diese Aussage bestätigt werden. Dies weil</p> <ul style="list-style-type: none"> • die vom SBFI in der Zusicherung definierten Auflagen erfüllt wurden; • der Wissenstransfer erfolgt ist; • die Nachhaltigkeit der Projekte sichergestellt wurde; • der Aufbau von mehr Forschungskompetenz auch aufgrund der finanziellen und personellen Kennzahlen nachgewiesen werden konnte; • der Eigenfinanzierungsgrad von 50% erreicht wurde.
---	--

b. Fachhochschule Zentralschweiz (FHZ)

Kriterium	Auswertung
<p><u>Konzept</u></p>	<p>Das Konzept wurde dem SBFI per 29. April 2010 eingereicht. Es beinhaltet die Forschungsschwerpunkte und Teilprojekte, wie sie nachher im Projekt Forschungsaufbau umgesetzt wurden.</p>
<p><u>Projektreporting</u></p>	<p>Die Zwischenberichte mit einem inhaltlichen und einem finanziellen Projektreporting wurden dem SBFI wie folgt eingereicht:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Zwischenbericht 2010: Eingereicht mit Mail der FHZ vom 11. Mai 2011; • Zwischenbericht 2011: Eingereicht mit Mail der FHZ vom 28. März 2012; • Schlussbericht: Eingereicht mittels Schreiben durch die FHZ am 27. September 2013 (Bereich Musik) resp. am 17. Oktober 2013 (Bereich Kunst).
<p>Projektbeschreibung mit Aufzählung der <u>Forschungsschwerpunkte</u> und der <u>Anzahl Projekte</u></p>	<p>Die FHZ konzentrierte sich beim Aufbau der Forschungskompetenz auf die Bereiche Kunst und Musik. Dabei waren die Schwerpunktthemen:</p> <p><u>Bereich Kunst:</u></p> <p>Personenförderung: Die Förderung hat die Verbindung Forschung/Lehre sichergestellt, PhD-Stellen geschaffen, Kunstforschende über Projekte vernetzt und eine Peer-Review sowie Publikationen in Zusammenhang mit den Projekten ermöglicht.</p> <p>Methodenkompetenz: Es besteht in der Kunstforschung noch kein Konsens über die Methodologien. Deshalb wurde innerhalb dieses Programms besonders Wert darauf gelegt und entsprechende Projekte entwickelt. Durch die laufende Analyse des Projektdesigns, die Darstellung der Forschung in unterschiedlichen Medien sowie durch die Vermittlung und die aktive Kommunikation in der Lehre, wurden Dozierende und wissenschaftliche Mitarbeitende in der Methodenreflexion miteingebunden.</p>

	<p>Entwicklung der Forschungsschwerpunkte: Die Kunstforschungsprojekte orientieren sich an den Forschungsschwerpunkten der Kunstforschung in Luzern; Künstlerische Materialforschung und Kunst und Öffentlichkeit, welche sich als Leitthemen für die Forschungsabteilung bewährt haben; einerseits als ‚Brücke‘ zur Lehre (insbesondere dem Master Art in Public Spheres), andererseits als Verbindung zu den praktischen Werkstätten der Hochschule und dem Themenkomplex Material.</p> <p>Im der künstlerischen Materialforschung wurden insgesamt 8 Teilprojekte durchgeführt, in der Kunst und Öffentlichkeit waren es 12 Teilprojekte.</p> <p><u>Bereich Musik:</u> Zum Aufbau der Forschungskompetenz wurden im Bereich Studies in Music Education 11 Teilprojekte durchgeführt. Zudem konnte eine Doktorandenstelle geschaffen werden. Im Bereich Music Performance Studies waren es 3 Teilprojekte.</p>
<u>Projektdauer</u>	<p>Kunst: Ab 1. Oktober 2010 bis 31. Dezember 2012. Musik: Ab 1. Januar 2010 bis 30. Juni 2013.</p>
<u>Nachhaltigkeit</u>	<p><u>Bereich Kunst:</u> Für die Kunstforschung in Luzern wurde 2011 eine Struktur mit Competence Centern etabliert, die die bisherige Arbeit in den Forschungsschwerpunkten weiterführt. Mit einer neuen Strategie soll die Forschung in Zukunft über die Finanzierung von Projekten sichergestellt werden.</p> <p>Daneben hat die FHZ mehrere mehrjährige Programme ins Leben gerufen, die erstens einen langfristigen Kompetenzaufbau (internes PhD-Programm inkl. einem Doktoranden-Kolloquium) wie auch weitere strategische Mittel sicherstellen sollen.</p> <p><u>Bereich Musik:</u> Die beiden Bereiche Studies in Music Education und Music Performance Studies konnten sich im Departement Musik der FHZ etablieren. Die Nachhaltigkeit ist aber aufgrund der kurzen Zeitspanne und der schwierigen Drittmittel-Akquisition im Bereich der Musikforschung noch nicht abzuschätzen. Der SNF ist v.a. auf die Universitäten ausgerichtet.</p> <p>Die personellen Ressourcen in Köpfen konnten von 860 im Jahr 2009 auf 1000 im Jahr 2012 erhöht werden. In VZÄ ergab sich jedoch eine Reduktion von 134 auf 131.</p>
<u>Wissenstransfer</u>	<p><u>Bereich Kunst:</u> Der Aufbau und die Unterstützung des Teams von Dozierenden, die in den beiden Bereichen Forschung und Lehre tätig sind führten zu einer guten Vernetzung. Für Dozierende mit kleinen Pensen ist es aber sehr anspruchsvoll in zwei Bereichen tätig zu sein.</p>

	<p>Es fanden verschiedene Workshops statt. Zudem laufen Projekte auf interdisziplinärer Ebene (<i>Tourismus und nachhaltige Entwicklung, Gesellschaftliche Sicherheit und Sozialversicherungen, Gebäude als System</i> und <i>Creative Living Lab.</i>) Die in den Instituten durchgeführten Projekte führten – neben den konkreten Resultaten – zu einem sehr grossen Erfahrungsschatz bezüglich inter- und transdisziplinärer Zusammenarbeit und zu extern finanzierten Gesuchen. Ohne die Aufbaufinanzierung und dem entsprechenden internen Kompetenzaufbau wären diese Arbeiten nicht möglich gewesen.</p> <p><u>Bereich Musik:</u> Die Projektergebnisse wurden im Rahmen von Tagungen und Publikationen einem Fachpublikum vorgestellt. Es fand ein vermehrter Transfer in die Lehre statt. Zudem wurden in beiden Forschungsschwerpunkten Netzwerke mit in- und ausländischen Hochschulen und Institutionen aufgebaut (z.B. Uni Giessen, Royal College London, Uni Zürich, Uni Basel, u.a.m.).</p>
<p><u>Öffentlichkeitsarbeit</u></p>	<p><u>Bereich Kunst:</u> Viele Ergebnisse der Projekte wurden in dieser Periode in unterschiedlicher Weise veröffentlicht. Eine Auswahl liegt diesem Bericht bei:</p> <ul style="list-style-type: none"> • No. 1 - <i>urban.art.marks. Kunst erforscht den Raum der Stadt;</i> • <i>Kunstvermittlung in Transformation.</i> Perspektiven und Ergebnisse eines Forschungsprojektes; • No. 2 - <i>Destination Kultur;</i> • <i>Gebäude als System;</i> • <i>Kunst und Religion im Zeitalter des Postsäkularen.</i> <p><u>Bereich Musik:</u> Die Hochschule stellt die Projektergebnisse im Rahmen von Beiträgen im Hochschulmagazin vor, das an die breite Öffentlichkeit geht. Auch in Zeitungsbeiträgen oder Radiosendungen fanden Projektergebnisse Eingang.</p>
<p><u>Finanzierung und Kosten</u></p>	<p><u>Bereich Kunst:</u> Gemäss dem Formular „Finanzielles Projektreporting“ betrug das Total der Erlöse im Projekt 1,35 Mio. CHF. Der Beitrag des SBFI belief sich auf 655'000 CHF. Die restliche Finanzierung wurde über Eigenmittel der FHZ bestritten. Die Projektkosten beliefen sich auf 1,42 Mio. CHF. Die Personalkosten betragen mit 909'000 Mio. CHF, Sachkosten 508'000 CHF.</p> <p><u>Bereich Musik:</u> Das Total der Erlöse im Projekt beläuft sich auf 1,74 Mio. CHF. Der Beitrag des SBFI belief sich auf 655'000 CHF. Die restliche Finanzierung wurde über Eigenmittel der FHZ bestritten.</p>

	Die Projektkosten beliefen sich auf 1,74 Mio. CHF. Die Personalkosten betragen mit 1,14 Mio. CHF, Sachkosten 650'000 CHF.
<u>Anteil und Höhe aFuE an den Betriebskosten im Fachbereich MTK</u>	Dieser betrug 2009 7% und hat sich bis 2013 auf 10.3% erhöht. Von 2 Mio. CHF auf 3,4 Mio. CHF.
<u>Anteil Drittmittel aFuE am Gesamterlös</u>	Gemäss dem jährlichen Reporting der FH an das SBFI (Kostenrechnung) fand eine geringe Abnahme von 21.5% (2009) auf 20.4% (2013) statt, obwohl sich der Personalbestand von 863 (2009) auf 1000 im Jahr 2012 erhöht hat.
<u>Eigenfinanzierungsgrad:</u>	<p><u>Bereich Kunst:</u> Die Subvention durch das SBFI belief sich insgesamt auf 655'000 CHF. Demgegenüber stehen Eigenmittel der FHZ von 328'000 CHF.</p> <p><u>Bereich Musik:</u> Die Subvention durch das SBFI belief sich insgesamt auf 655'000 CHF. Demgegenüber stehen Eigenmittel der FHZ von 1,08 Mio. CHF. D.h. der Eigenfinanzierungsgrad von 50% wurde erreicht.</p>
<u>Zielerreichung gesamt-haft</u>	<p><u>Bereich Kunst:</u> Die Aufbaufinanzierung hat die künstlerische Forschung innerhalb der FHZ breit abgestützt. Gleichzeitig fand ein Kompetenzaufbau statt, der die Anschlussfähigkeit zur Scientific Community erst ermöglicht hat. Daneben entstanden eine Vielzahl von Outcomes, entlang praktischer Fragestellungen in konkreten Projekten, die eine solide Basis bilden für die zur Zeit anstehende, strategische Konsolidierung der Forschung innerhalb des Departements Design & Kunst.</p> <p><u>Bereich Musik:</u> Der Abschlussbericht und die statistischen Angaben weisen aus, dass die finanziellen Mittel einen Aufbau von Forschungskompetenz im Departement Musik ermöglicht haben. Der Nachweis der Nachhaltigkeit muss aber noch erbracht werden.</p>

c. Fachhochschule Nordwestschweiz (FHNW)

Kriterium	Auswertung
<u>Konzept</u>	Das Konzept wurde dem SBFI per 30. April 2010 eingereicht. Es beinhaltet die Forschungsschwerpunkte und Projekte, wie sie nachher im Projekt Forschungsaufbau umgesetzt wurden.
Projektreporting	Die Zwischenberichte mit einem inhaltlichen und einem finanziellen Projektreporting wurden dem SBFI wie folgt eingereicht: <ul style="list-style-type: none"> • Zwischenbericht 2010: Eingereicht mit Schreiben der FHNW vom 30. Oktober 2011; • Zwischenbericht 2011: Eingereicht mit Schreiben der FHNW vom 30. März 2012;

	<ul style="list-style-type: none"> • Schlussbericht: Eingereicht mittels Schreiben durch die FHNW vom 12. September 2013.
<p>Projektbeschrieb mit Aufzählung der <u>Forschungsschwerpunkte</u> und der <u>Anzahl Projekte</u></p>	<p>Das Gesamtprojekt unterteilte sich in 2 Teilprojekte: Das Teilprojekt Musikhochschulen untergliedert sich in 2 Projekte an der Schola Cantorum Basiliensis (SCB) und eines an der Hochschule für Musik Basel (HSM).</p> <ul style="list-style-type: none"> - An der SCB wurden erfolgreich durchgeführt: <ul style="list-style-type: none"> • Transformationen instrumentaler Klanglichkeit: Die Entwicklung der Streichinstrumente im Übergang vom Spätmittelalter zur frühen Neuzeit am Beispiel der frühen Violen da gamba. • Opernorte - Die HSM führte erfolgreich das folgende Projekt durch: <ul style="list-style-type: none"> - Kompetenzaufbau in aFuE an der HSM Basel. - Das zweite Teilprojekt umfasst die Hochschule für Gestaltung und Kunst (HGK). <ul style="list-style-type: none"> - Kompetenzaufbau in aFuE an der HGK. - Die für die Durchführung der Projekte vorgegebenen Ziele sind: <ul style="list-style-type: none"> - Strukturelle Massnahmen zur besseren institutionellen, interdisziplinären Verankerung der Forschung; - Aufbau neuer bzw. Stärkung vorhandener Forschungsfelder; - Förderung von Mitarbeitenden (Mittelbau/Dozenten) zur Erweiterung der (Forschungs-) Kompetenzen; - Massnahmen zur Stärkung der nationalen und internationalen Vernetzung.
<p><u>Projektdauer</u></p>	<p>Musik: Ab 1. September 2011 bis 30. Juni 2013. Kunst: Ab 1. April 2010 bis 30. Juni 2013.</p>
<p><u>Nachhaltigkeit</u></p>	<p><u>Bereich Musik:</u> <u>Transformationen instrumentaler Klanglichkeit:</u> Eine weitere Projektphase wurde beim SNF (Abteilung I) beantragt und bewilligt. Projektdauer: 1. Okt. 2013 bis 30. Sept. 2015 (2 Jahre).</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Opernorte:</u> Das Projekt wird weitergeführt durch <ul style="list-style-type: none"> a) Überführung der Struktur in den FHNW-Finanzplan b) durch Refinanzierung über dritte Mittel. <p>Ein Entwicklungsplan zum weiteren Ausbau der vorhandenen Struktur ist in Vorbereitung.</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Kompetenzaufbau in aFuE an der HSM Basel:</u> Das Projekt wird weitergeführt durch <ul style="list-style-type: none"> a) Überführung der Struktur in den FHNW-Finanzplan; b) durch Refinanzierung über dritte Mittel. <p>Ein Entwicklungsplan zum weiteren Ausbau der vorhandenen Struktur ist in Vorbereitung</p> <p><u>Bereich Kunst:</u></p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Folgende Initiativen, die im Projekt entwickelt wurden, werden weitergeführt: <ul style="list-style-type: none"> - Initiativen in Lehre und Forschung im Institut Kunst und Institut Lehrberufe für Gestaltung und Kunst; - Austausch- und Weiterbildungsmöglichkeiten für Forschende und Mittelbau: Forschungskolloquien, antragsspezifische Veranstaltungen; - Inter-/nationale Vernetzung und deren ständige Erweiterung. <p>In Planung ist eine weitere Professionalisierung der Forschungsstrukturen an der HGK (Forschungsgremium, Forschungs Koordinationsstelle etc.), die nach der Neugründung und Besetzung zweier weiterer Forschungsinstitute (Institut Ästhetische Praxis und Theorie, Institut Integrative Gestaltung) die strategische Ausrichtung und administrative Projektabwicklung gewährleisten sollen.</p>
<p><u>Wissenstransfer</u></p>	<p><u>Bereich Musik:</u> <u>Transformationen instrumentaler Klanglichkeit:</u> Der Wissenstransfer erfolgte nicht über andere Projekte, sondern über Symposien und Konzerte mit Gästen aus ganz Europa (z.B. Institut für Wiener Klangstil, Geigenbauschule Brienz).</p> <p><u>Opernorte:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Vernetzung mit dem Forschungsprojekt „Gender Transgressionen“ sowie „Italienische Oper an deutschsprachigen Höfen“; - Vermittlung: Lehr- und öffentliche Ringveranstaltung „Historische Aufführungspraxis und Oper“; - Dokumentationsband zum Projekt „Francesca Caccini“. <p><u>Kompetenzaufbau in aFuE an der HSM Basel:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - War mit einer grossen Anzahl anderer Projekte vernetzt. Die Erkenntnisse wurden in wissenschaftlichen Publikationen, auf wissenschaftlichen Veranstaltungen, in der Lehre, in performativen Veranstaltungen, im Internet und in Bild- und Ton-Dokumentationen (DVD) vermittelt. <p><u>Bereich Kunst:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Schnittstellen resp. Vernetzungen bestehen zu HGK-internen Arbeitsgruppen des Hochschulcampus (AG Forschung, AG Lehre, Archivierung/Kommunikation, Media Lab, Curating the Campus). • Die Publikation „Forschungsskizzen“ bietet eine solide Grundlage zur Vermittlung der Aktivitäten und Erkenntnisse aus dem Projekt und wird mittels Vertrieb ein interessiertes Publikum erreichen.
<p><u>Öffentlichkeitsarbeit</u></p>	<p><u>Bereich Musik:</u> <u>Transformationen instrumentaler Klanglichkeit:</u> Website www.rimab.ch / Symposien / Öffentliches Konzert / Artikel in der Schweizerischen Musikzeitung.</p>

	<p><u>Opernorte:</u> Öffentlichkeitsarbeit für öffentlichen Ringveranstaltung: Aushänge, Flyer, Facebook, mailing-Listen, Gesellschaft für Musikforschung Ortsgruppe Basel</p> <p><u>Kompetenzaufbau in aFuE an der HSM Basel:</u> Aktive Öffentlichkeitsarbeit erfolgte über Kanäle der FHNW und der beteiligten Kooperationspartner sowie über spezielle Medienpartner in Form von Medienmitteilungen, redaktionellen Beiträgen in Print und Rundfunk.</p> <p><u>Bereich Kunst:</u> - Vertrieb der Publikation. Bewerbung der Publikation erfolgt auch durch die HGK: Buchvernissage, an Symposien, Tagungen etc.</p>
<u>Finanzierung und Kosten</u>	<p>Gemäss dem Formular „Finanzielles Projektreporting“ betrug das Total der Erlöse im Projekt 2,96 Mio. CHF. Der Beitrag des SBFI belief sich auf 1'397'186 CHF. Die restliche Finanzierung wurde v.a. über Eigenmittel der FHNW bestritten. Drittmittel wurden in der Höhe von 69'590 akquiriert.</p> <p>Die Projektkosten beliefen sich analog dem Erlös auf 2,96 Mio. CHF. Die Personalkosten betragen mit 2 Mio. CHF, die Sachkosten 304'000 CHF und Gemeinkosten wurden mit 608'000 CHF eingesetzt.</p>
<u>Anteil und Höhe aFuE an den Betriebskosten im Fachbereich MTK</u>	<p>Dieser betrug 2009 4.6% und hat sich bis 2013 auf 6.6% leicht erhöht. Von 1.3 Mio. CHF auf 2.3 Mio. CHF.</p>
<u>Anteil Drittmittel aFuE am Gesamterlös</u>	<p>Gemäss dem jährlichen Reporting der FH an das SBFI (Kostenrechnung) nahmen diese von 28% (2009) auf 39% (2013) zu. Der Personalbestand hat von 488 (2009) auf 528 im 2012 zugenommen.</p>
<u>Eigenfinanzierungsgrad:</u>	<p>Die Subvention durch das SBFI belief sich insgesamt auf 1'397'000 CHF. Demgegenüber stehen Eigenmittel der FHNW von 1'419'000 CHF. D.h. der Eigenfinanzierungsgrad von 50% wurde erreicht.</p>
<u>Zielerreichung gesamt-</u> <u>haft</u>	<p>Jedes Projekt erreichte die gesetzten Meilensteine und erfüllte im Einzelnen sowie gemeinschaftlich im aggregierten Zustand die Zielvorgaben.</p>

d. Zürcher Fachhochschule (ZFH)

Kriterium	Auswertung
<u>Konzept</u>	<p>Das Konzept wurde dem SBFI per 10. Juni 2010 eingereicht. Es beinhaltet die Forschungsprogramme und -schwerpunkte, wie sie nachher im Projekt Forschungsaufbau umgesetzt wurden. Zudem wurden noch einige weitere Forschungsprojekte gestartet.</p>
<u>Projektreporting</u>	<p>Die Zwischenberichte mit einem inhaltlichen und einem finanziellen Projektreporting wurden dem SBFI wie folgt eingereicht:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Zwischenbericht 2010: Eingereicht mit Schreiben der ZHdK vom 29. März 2011;

	<ul style="list-style-type: none"> • Zwischenbericht 2011: Eingereicht mit Schreiben der ZHdK vom 30. März 2012; • Schlussbericht: Definitiv eingereicht mittels Mail durch die ZHdK am 30. September 2013.
<p>Projektbeschreibung mit Aufzählung der <u>Forschungsschwerpunkte</u> und der <u>Anzahl Projekte</u></p>	<p>Die ZFH konzentrierte sich beim Aufbau von Forschungs-kompetenz auf vier Massnahmen:</p> <p>Massnahme 1: Schwerpunktbildung und Konsolidierung</p> <p>Massnahme 3: Aufbauprogramm Mittelbau / Qualifikationsprogramm für Mittelbau und Dozierende: Einerseits Entwicklung und Ausformulierung von kunstspezifischen Methoden sowie deren Vermittlung, andererseits allgemeine wissenschaftliche Methoden. Diese sollen vermehrt an die Mitarbeitenden des Mittelbaus der ZhdK vermittelt werden und es sollen zudem mehr Nachwuchsforschende ausgebildet werden.</p> <p>Folgende laufenden Forschungsschwerpunkte (FSP) wurden weitergeführt:</p> <ul style="list-style-type: none"> - FSP Musikalische Interpretation - FSP Filmwissen – Filmerfahrung / FSP Performative Praxis - FSP Theorie der Ästhetik <p>Aufgrund der Verschiebung des FSP Transdisziplinarität und der damit zur Verfügung stehenden Mittel und Ressourcen wurden ein weiterer Forschungsschwerpunkt und weitere Forschungsprojekte gestartet:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Übergeordneter FSP Public City - Forschungsprojekt Zeichenwerkstatt - Projekt Study and Research Center Hong Kong - Projekt Global Culture Critical Corpus. <p>Massnahme 2: Etablierung Forschungsmanagement: Folgende Arbeiten wurden zur Etablierung des Forschungsmanagements geleistet:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Institutionalisierung der Forschungskonferenz als Gremium - regelmässige Berichterstattung an die Hochschulleitung - Erstellung eines Kommunikationskonzepts und Stiftungsverzeichnisses für die Forschung sowie Erstellung eines Anforderungskatalogs für eine Forschungsdatenbank - Beschreibung von Prozessabläufen für ein Planungs- und Reportingmodell - Erstellung der Website Forschung sowie Erfassung aller laufenden Forschungsprojekte im Projektarchiv der ZHdK. <p>Massnahme 3: Aufbauprogramm Mittelbau / Qualifikationsprogramm für Mittelbau und Dozierende: Das Qualifikationsprogramm „Forschung an Kunsthochschulen“ wurde als zweisemestriger Kurs zweimal erfolgreich durchgeführt.</p> <p>Massnahme 4: Journal for Artistic Research (JAR): Die ZHdK unterstützte das JAR finanziell wie auch personell in Führungsgremien. Die ZHdK hat an diversen Meetings (Oslo,</p>

	Göteborg, Skype-Meetings) und an der Generalversammlung in Bern teilgenommen.
<u>Projektdauer</u>	Ab dem 1. Januar 2010 bis 30. Juni 2013.
<u>Nachhaltigkeit</u>	<p>Der ZHdK-Strategiezyklus 2009–2014 umfasst explizit die Förderung des Mittelbaus. In diesem Kontext wurde per Herbstsemester 2011 ein Mittelbaureglement in Kraft gesetzt, das die Weiterbildung der Assistierenden festlegt, Ausbildungsziele formuliert und entsprechende Prozesse vorgibt. Im Strategiezyklus 2014–2018 ist der Kompetenzaufbau in der Forschung ein Ziel, ebenso die Vernetzung von Forschung und Lehre.</p> <p>Die künftige Finanzierung der im vorliegenden Reporting erwähnten Massnahmen wird – sofern sie nicht durch Drittmittel erfolgt – durch das Globalbudget der ZHdK gewährleistet. Die Forschungsschwerpunkte und Institute wurden vom Fachhochschulrat bzw. der Hochschulleitung genehmigt und sind per definitionem langfristig angelegt.</p>
<u>Wissenstransfer</u>	<p>Massnahme 1: Schwerpunktbildung und Konsolidierung Massnahme 3: Aufbauprogramm Mittelbau / Qualifikationsprogramm für Mittelbau und Dozierende: Die Vernetzung und Kooperation fand in den FSP innerhalb der FH, national wie auch international (z.B. mit Hong Kong) statt. Es fand ein reger Wissenstransfer der Erkenntnisse der FSP in die Lehre statt.</p> <p>Massnahme 2: Etablierung Forschungsmanagement: Die Fachstelle Forschung arbeitete eng mit den verschiedenen Bereichen der ZHdK zusammen.</p> <p>Massnahme 3: Aufbauprogramm Mittelbau / Qualifikationsprogramm für Mittelbau und Dozierende: Das Projekt „Qualifikationsprogramm „Forschung an Kunsthochschulen“: hat in hohem Masse vielfältige Formen des Wissenstransfers angestossen.</p> <p>Massnahme 4: Journal for Artistic Research (JAR): Vernetzung und Vermittlung fanden sowohl hinsichtlich bestehender PhD-Kooperationsprogramme als auch einzelner Masterstudiengänge statt.</p>
<u>Öffentlichkeitsarbeit</u>	<p>Massnahme 1: Schwerpunktbildung und Konsolidierung Massnahme 3: Aufbauprogramm Mittelbau / Qualifikationsprogramm für Mittelbau und Dozierende: In allen FSP wurden Aktionen durchgeführt (Veranstaltungen, Tagungen mit Niederschlag in der Presse, internationale Symposien, Publikationen, Blogs, etc.).</p> <p>Massnahme 2: Etablierung Forschungsmanagement: Die internen Ansprechpartner des Forschungsmanagements nutzen die neuen Instrumente.</p>

	<p>Massnahme 3: Aufbauprogramm Mittelbau / Qualifikationsprogramm für Mittelbau und Dozierende: Qualifikationsprogramm „Forschung an Kunsthochschulen“: Die Mehrheit der Studierenden haben ihre Forschungs- und Entwicklungsprojekte während des zweiten Semesters des Kurses in Form öffentlicher Symposien und Veranstaltungen einer (Fach-)Öffentlichkeit präsentiert.</p> <p>Massnahme 4: Journal for Artistic Research (JAR): JAR erarbeitete ein differenziertes Review-Modell (Prozesse, Kriterien, Fragekatalog etc.). Dieses wurde potenziellen Reviewern zur Verfügung gestellt wird und inhaltlich an diese vermittelt.</p>
<u>Finanzierung und Kosten</u>	<p>Gemäss dem Formular „Finanzielles Projektreporting“ betrug das Total der Erlöse im Projekt 3,79 Mio. CHF. Der Beitrag des SBFI belief sich auf 1,88 Mio. CHF. Die restliche Finanzierung wurde über Eigenmittel der ZFH bestritten.</p> <p>Die Projektkosten beliefen sich auf 3,79 Mio. CHF. Einen grossen Anteil daran haben die direkten Personalkosten mit 2,48 Mio. CHF.</p>
<u>Anteil und Höhe aFuE an den Betriebskosten im Fachbereich MTK</u>	<p>Dieser betrug 2009 ca. 15% und beläuft sich im Jahr 2013 auf 17.4%. Von 11,3 Mio. CHF auf 14,5 Mio. CHF.</p>
<u>Anteil Drittmittel aFuE am Gesamterlös</u>	<p>Gemäss dem jährlichen Reporting der FH an das SBFI (Kostenrechnung) fand eine markante Zunahme von 17% (2009) auf 30% (2013) statt. Dies entspricht der Entwicklung des Personalbestandes von 1099 (2009) auf 2407 (2012).</p>
<u>Eigenfinanzierungsgrad</u>	<p>Die Subvention durch das SBFI belief sich insgesamt auf 1,88 Mio. CHF. Demgegenüber stehen Eigenmittel der ZFH von 1,90 Mio. CHF. D.h. der Eigenfinanzierungsgrad von 50% wurde erreicht.</p>
<u>Zielerreichung gesamt-haft</u>	<p>Die Hochschulleitung legte im Einklang mit ihrer Strategie die Verteilung der SBFI-Mittel auf die verschiedenen Forschungsprogramme und Forschungsprojekte fest. Die Weiterführung des Kompetenzaufbaus ist gewährleistet.</p>

e. Scuola Universitaria Professionale della Svizzera Italiana (SUPSI)

Kriterium	Auswertung
<u>Konzept</u>	<p>Das Konzept wurde dem SBFI per 26. März 2010 eingereicht. Es beinhaltet die 3 strategischen Bereiche, wie sie nachher im Projekt Forschungsaufbau umgesetzt wurden.</p>
<u>Projektreporting</u>	<p>Die Zwischenberichte mit einem inhaltlichen und einem finanziellen Projektreporting wurden dem SBFI wie folgt eingereicht:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Zwischenbericht 2010: Eingereicht am 31. März 2011 • Finanzieller Zwischenbericht 2010: Eingereicht per Mail am 21. Juni 2011;

	<ul style="list-style-type: none"> • Schlussbericht: Definitiv eingereicht am 28. März 2013. Der Schlussbericht konzentriert sich v.a. auf die durchgeführten Projekte. Er weist aber keinen separaten Abschnitt zu Nachhaltigkeit, Wissenstransfer und Öffentlichkeitsarbeit auf. Dafür ist ein Kapitel über die Wirkungen der SBF1-Fördergelder Bestandteil des Schlussberichtes. Die 4 genannten Punkte wurden demnach so gut als möglich aus dem Bericht interpretiert.
<p>Projektbeschreibung mit Aufzählung der <u>Forschungsschwerpunkte</u> und der <u>Anzahl Projekte</u></p>	<p>Die SUPSI konzentrierte sich beim Aufbau von Forschungskompetenz auf 3 strategische Bereiche:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Staff recruitment - Research projects - Research training <p>1. Staff recruitment Staff has been recruited to:</p> <ul style="list-style-type: none"> - realize projects in three strategic areas (see research projects below) - integrate the methods and results of applied research into the day-to-day teaching of our institutions - enhance the profile of SUPSI artistic research regionally, nationally and internationally through peer-reviewed outputs and public engagement activities. <p>2. Research projects The funds have been used to initiate projects in each of the following three strategic areas: Area 1: Artistic concepts and materials Area 2: Art, education and outreach Area 3: Public engagement and knowledge transfer</p> <p>3. Research training In 2010-2011, the SUPSI validated a new MAS in Research Methods in the Arts. The programme launched in Autumn 2011 and its first students will graduate in 2013.</p>
<p><u>Projektdauer</u></p>	<p>Ab dem 1. Januar 2010 bis Anfang 2013 (kein Datum).</p>

<p><u>Nachhaltigkeit</u></p>	<p>Through SBFI support, artistic research activity within the SUPSI has grown considerably and is now beginning to offer the number and type of meaningful outcomes that were envisioned in the original proposal, as</p> <ul style="list-style-type: none"> - increased of staffing (+ 5 FTE) - created an new research training (MAS) - developed and embedded expertise with our Schools in a wide range of quantitative and qualitative methodologies. <p>Moreover, the new funding scheme (2013-2016) agreed between the canton of Ticino and the SUPSI means that the level of secured foundational funding for artistic research will increase sharply. This will permit us to retain the recently hired personnel and sustain the level and quantity of research made possible by the extraordinary SBFI grant.</p>
<p><u>Wissenstransfer</u></p>	<p>Through SBFI support, artistic research activity within the SUPSI has grown considerably and is now beginning to offer the number and type of meaningful outcomes that were envisioned in the original proposal, as</p> <ul style="list-style-type: none"> - developed and embedded expertise with our Schools in a wide range of quantitative and qualitative methodologies - extended discipline-specific knowledge in the areas of music psychology and technology, early music history and performance, sociology of culture, and philosophy of music and theatre - broadened international network through active participation in international platforms (e.g. Reflective Conservatoire London, International Symposium on Performance Science Toronto and Vienna, The Performer's Voice Singapore, and the development of international collaborations (e.g. Glasgow, Graz, London, Luzern, Manchester, Padova, Vienna).
<p><u>Öffentlichkeitsarbeit</u></p>	<p>Unter dem Projekt Area 3: Public engagement wurden verschiedene Projekte mit Bezug zur Öffentlichkeit im Sinne einer Interaktion mit dem Publikum durchgeführt.</p>
<p><u>Finanzierung und Kosten</u></p>	<p>Gemäss dem Formular „Finanzielles Projektreporting“ betrug das Total der Erlöse im Projekt 1,8 Mio. CHF. Der Beitrag des SBFI belief sich auf 782'794 CHF. Die restliche Finanzierung wurde über Eigenmittel der SUPSI sowie Beiträge des Trägers bestritten.</p> <p>Die Projektkosten beliefen sich auf 1,83 Mio. CHF. Einen grossen Anteil daran haben die direkten Personalkosten mit 1,44 Mio. CHF.</p>
<p><u>Anteil und Höhe aFuE an den Betriebskosten im Fachbereich MTK</u></p>	<p>Dieser betrug 2009 8.6% und beläuft sich im Jahr 2013 auf 9.8%. Von 0,62 Mio. CHF auf 0,98 Mio. CHF.</p>
<p><u>Anteil Drittmittel aFuE am Gesamterlös</u></p>	<p>Gemäss dem jährlichen Reporting der FH an das SBFI (Kostenrechnung) fand eine Abnahme von 18.5% (2009) auf 12% (2013) statt. Im Jahr 2012 betrug der Anteil noch 24.6%. Der Personalbestand erhöhte sich von 145 (2009) auf 246 (2012).</p>

<u>Eigenfinanzierungsgrad</u>	Die Subvention des SBFI belief sich insgesamt auf 782'794 CHF. Demgegenüber stehen Eigenmittel der SUPSI von 794'729 CHF. D.h. der Eigenfinanzierungsgrad von 50 % wurde erreicht.
<u>Zielerreichung gesamt-haft</u>	<p>There is further progress in the development of research competences in the arts within the SUPSI. The stated objective of the original application was:</p> <ul style="list-style-type: none"> • to use SBFI funds for the creation of a sustainable artistic research unit within the SUPSI. <p>The approach of sustainability has involved the recruitment and retention of research staff who are able to disseminate their research widely in peer-reviewed outlets, engage the public, and collaborate with regional, national and international scholars and scientists.</p> <p>As stated in the original proposal, the SUPSI with the support of the canton has guaranteed to sustain funding for artistic research.</p> <p>The objectives have been achieved.</p>

f. Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO)

Kriterium	Auswertung
<u>Konzept</u>	Das Konzept wurde dem SBFI per 29. April 2010 eingereicht. Es beinhaltet die Forschungsschwerpunkte und Projekte, wie sie nachher im Projekt Forschungsaufbau umgesetzt wurden.
Projektreporting	<p>Die Zwischenberichte mit einem inhaltlichen und einem finanziellen Projektreporting wurden dem SBFI wie folgt eingereicht:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Zwischenbericht 2010: Eingereicht mit Schreiben der HES-SO vom 29. April 2011; • Zwischenbericht 2011: Eingereicht mit Schreiben der HES-SO vom 28. März 2012; • Schlussbericht: Eingereicht mittels Schreiben durch die HES-SO am 27. März 2013.
Projektbeschreibung mit Aufzählung der <u>Forschungsschwerpunkte</u> und der <u>Anzahl Projekte</u>	<p>Les fonds qui ont été alloués par le SEFRI ont contribué à soutenir et à développer les objectifs annoncés lors de la mise en œuvre des programmes de recherche, à savoir:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le renforcement et le développement du corps intermédiaire et du personnel administratif et technique à travers l'engagement de personnel; • Le renforcement du corps professoral en place; • Le développement de la visibilité et des actions de valorisation de la Ra&D; • Le développement de la formation qualifiante. <p>Les domaines Design et Arts visuels et Musique et Arts de la scène ont consolidé leur politique de développement des activités de recherche scientifiques et artistiques. Globalement,</p>

	<p>comme cité en préambule, l'ensemble des objectifs mentionnés dans les différents rapports intermédiaires ont été atteints cela même si des efforts financiers importants doivent encore être consentis afin de pérenniser les compétences acquises.</p> <p><u>Design et Arts visuels:</u></p> <p>Dans sa politique de développement, le domaine Design et Arts visuels a concentré sa stratégie d'investissement sur des programmes qui portent entre autres sur le développement des compétences des écoles en assurant un financement de base aux sites mais aussi le financement d'un réseau de compétences qui quant à lui assure sa mission de développer en particulier la transversalité et la transdisciplinarité des projets de recherche, mais aussi les mesures d'encouragement nécessaires au dépôt de projets Ra&D y compris d'instances tierces de financement publiques et privées.</p> <p><u>Musique et Arts de la scène</u></p> <p>Durant les quatre dernières années, le domaine Musique et Arts de la scène a fortement renforcé son corps intermédiaire, ce qui a permis de mieux encadrer, conseiller et soutenir les professeurs et les intervenants dans leurs démarches de recherche ainsi que d'améliorer la formation des étudiants à la recherche en art.</p> <p>La création de l'Institut HES-SO de Recherche en Musique et Arts de la scène (IRMAS), réunissant les trois hautes écoles du domaine, a comme but d'organiser l'expertise des nouveaux projets, de développer et de valoriser la qualité des activités Ra&D en favorisant les échanges entre les chercheurs qui travaillent en leur sein et d'améliorer la visibilité du travail réalisé dans les trois institutions. L'IRMAS participe également à l'amélioration de la formation des étudiants à la recherche artistique (avec la journée annuelle qui leur sera dédiée).</p>
<u>Projektdauer</u>	Ab 1. Januar 2009 bis 31. Dezember 2012.
<u>Nachhaltigkeit</u>	<p>Le financement interne (HES-SO) permet aux domaines de développer et de mettre en œuvre les principales mesures de leur stratégie de développement, planifiée sur une période de 4 ans.</p> <p>Bon nombre de projets ayant fait l'objet d'un financement mixte fonds SEFRI et Fonds stratégique de la HES-SO sont toujours en cours ou viennent de se terminer. Les projets réalisés grâce au complément financier du fonds SEFRI le démontrent déjà actuellement avec un souci permanent d'innovation scientifique et de valorisation des résultats dans les différents milieux socio-culturels et économiques.</p> <p>Les domaines Design et Arts visuels / Musique et Arts de la scène de la HES-SO disposeront chacun d'une enveloppe globale de CHF 1'450'000.- par année (2013-2014) au titre de socle de base et de financement de projets Ra&D.</p>

	<p>En résumé, les fonds SEFRI ont ainsi pleinement contribué à renforcer les compétences des hautes écoles et servi de socle pour obtenir des fonds tiers. Des développements sont attendus dans les prochaines mois et années dans ce domaine et pour un certain nombre d'autres projets.</p>
<p><u>Wissenstransfer</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le transfert de savoir s'articule autour de trois axes principaux. Les relations entre les professeurs dans le cadre de leurs activités au sein des différents collèges scientifiques (échange de culture de recherche), l'enseignement, en particulier au niveau des Master, enfin les publications, colloques et productions artistiques dans un cadre de recherche, ainsi que d'autres manifestations publiques de portée régionale, nationale et internationale. - Le transfert des connaissances acquises pendant les projets s'est effectué de la manière suivante : <ul style="list-style-type: none"> • au sein des écoles, par une présentation des résultats aux étudiants (par exemple les Conférences recherche de l'HEMU) et aux enseignants et par l'intégration de nouvelles thématiques de cours dans les programmes d'enseignement, en particulier au niveau Master (patrimoine revisité, performance, art & architecture, musiques extra-européennes). • hors des écoles, par des mesures de valorisation des projets (performances, expositions, colloques, publications, communications dans la presse écrite et audiovisuelle, semaine de la recherche HEMU). - In fine, concernant le transfert de savoir, nous voulons insister sur le fait que les projets de recherche financés par les fonds SEFRI avec le soutien du Fonds stratégique de la HES-SO ont bien souvent été immédiatement intégrés dans le champ de l'enseignement. Certains étudiants Master ont été intégrés dans le processus de recherche et les activités scientifiques et artistiques connexes. De même pour la recherche création (projet de recherche en art), les résultats des projets ont été immédiatement exposés dans le cadre de différentes manifestations. - Pour ce qui est de la problématique de la Manufacture (corps enseignant constitué essentiellement de vacataires), on peut peut-être constater que, de plus en plus, les chercheurs in-terviennent également dans les différentes formations en tant qu'enseignants et inversement ; et qu'il y a une tendance à pérenniser les équipes de recherche : - Concernant le lien recherche-master et la relève, on peut noter : <ul style="list-style-type: none"> - les liens directs entre les deux à travers certains projets (ex. DP/SP, qui associe les étudiants de Master au développement de la recherche) ; - l'encouragement de jeunes diplômés à s'engager dans le développement de projets (ex : Hotel City) ;

	<ul style="list-style-type: none"> - la recherche au niveau Bachelor est aussi encouragée, en deux temps : au niveau des plans d'études, qui prévoient des modules spécifiques nommés « sonde », dédiés à l'articulation entre des projets de recherche et la formation ; en encourageant des jeunes diplômés à s'engager dans la direction de projets.
<u>Öffentlichkeitsarbeit</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Les principales actions ont eu lieu : - Les mesures concrètes mises en œuvre par la HES-SO concernent pour l'essentiel la diffusion des résultats des projets par le biais d'expositions (Patrimoine revisité), de colloques (Paysage image son, Performing the exhibition, Art & Architecture, Dialogue Culture & Tourisme), de publications (Actes des trois colloques susmentionnés), de communications dans la presse écrite et audiovisuelle ou dans des réunions de chercheurs (présentation de projets dans le cadre de colloques externes, participation au Forum de chercheurs). A noter encore la contribution à la mise en place du réseau de recherche national SARN. - Des projets ont été présentés au public par l'ECAL, la HETSR, la HEM Genève, l'HEMU (spectacles, concerts-conférences, émissions de radio, collection éditoriale, stages et échanges internationaux, semaine de la recherche HEMU, etc.).
<u>Finanzierung und Kosten</u>	<p>Gemäss dem Formular „Finanzielles Projektreporting“ betrug das Total der Erlöse im Projekt 4,73 Mio. CHF. Der Beitrag des SBFI belief sich auf 2'365'271 CHF. Die restliche Finanzierung in derselben Höhe wie der Beitrag des SBFI wurde über Eigenmittel der HES-SO bestritten.</p> <p>Die Projektkosten beliefen sich auf 4,54 Mio. CHF. Die Personalkosten betragen 3.7 Mio. CHF, die Sachkosten 566'000 CHF und Gemeinkosten wurden mit 271'000 CHF eingesetzt.</p>
<u>Anteil und Höhe aFuE an den Betriebskosten im Fachbereich MTK</u>	<p>Dieser betrug 2009 2.8% und hat sich bis 2013 auf 5.0% erhöht. Von 1.8 Mio. CHF auf 3.4 Mio. CHF.</p>
<u>Anteil Drittmittel aFuE am Gesamterlös</u>	<p>Gemäss dem jährlichen Reporting der FH an das SBFI (Kostenrechnung) nahmen diese von 10% (2009) auf 16% (2013) zu. Dies korreliert mit dem Personalbestand, welcher von 1700 (2009) auf 2473 im Jahr 2012 ebenfalls zugenommen hat.</p>
<u>Eigenfinanzierungsgrad:</u>	<p>Die Subvention durch das SBFI belief sich insgesamt auf 2'365'271 CHF. Demgegenüber stehen Eigenmittel der HES-SO in derselben Höhe. D.h. der Eigenfinanzierungsgrad von 50% wurde erreicht.</p>
<u>Zielerreichung gesamt-haft</u>	<p>Les objectifs peuvent donc être considérés comme atteints et les résultats seront consolidés et exploités durant les prochaines années avec un accent particulier sur la qualité et l'originalité des projets de recherche, ainsi que sur l'accès aux fonds de tiers (institutions publiques et privées).</p>

	<p><u>Objectifs prévus</u></p> <ol style="list-style-type: none">1. Renforcement du personnel (corps intermédiaire et professoral) permettant d'augmenter la performance de la Ra&D (nombre de projets, acquisition de fonds de tiers, etc.).2. Accroissement de la visibilité des résultats de la recherche et la valorisation de celle-ci de manière spécifique.3. Développement d'une formation qualifiante en coopération au niveau suisse.	<p><u>Objectifs atteints</u></p> <p>Objectif atteint.</p> <p>Objectif atteint.</p> <p>Objectif atteint.</p>
--	---	---

Annexe 2:

Chiffres clés des domaines d'études SSA Total et du domaine d'étude MAA 2009 et 2013

(Source: rapports financiers annuels des HES à l'intention du SEFRI)

	2009		2013	
	Total SSA	Domaine d'études Musique, Arts de la scène et Autres arts	Total SSA	Domaine d'études Musique, Arts de la scène et Autres arts
Vue d'ensemble des domaines d'études SSA" - Formulaire E SSA				
Total HES				
Report des coûts CC 1-5				
Coûts étude principale Bachelor	345 424 308	139 837 381	362 092 834	121 385 133
Coûts étude principale Master	68 924 649	63 743 305	120 143 767	105 434 767
Coûts étude principale Total	414 348 957	203 580 686	482 236 600	226 819 899
Coûts perfectionnement	45 497 091	6 421 890	55 590 769	5 598 575
Coûts Ra&D	66 914 763	18 575 040	95 519 288	28 414 080
Coûts prestations de services	34 856 134	9 782 079	30 784 203	4 530 775
Total	561 616 945	238 359 694	664 130 860	265 363 330
Répartition des coûts CC1 - CC5 (%)				
Quote-part étude principale Bachelor (%)	61.51%	58.67%	54.52%	45.74%
Quote-part étude principale Master (%)	12.27%	26.74%	18.09%	39.73%
Quote-part étude principale Total	73.78%	85.41%	72.61%	85.48%
Quote-part perfectionnement (%)	8.10%	2.69%	8.37%	2.11%
Quote-part Ra&D (%)	11.91%	7.79%	14.38%	10.71%
Quote-part prestations de services (%)	6.21%	4.10%	4.64%	1.71%
Total	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
Produits de tiers Ra+D				
Produits de tiers	7 611 660	832 341	15 339 443	1 756 751
Autres produits de la Confédération	1 278 395	360 741	2 961 084	1 365 359
Subsides CTI	790 666	8 821	896 020	494 703
Subsides Fonds national	5 393 281	2 321 524	8 639 471	4 381 530
Subsides programmes de recherche UE et internationaux	86 005	56 096	482 918	161 627
Total	15 160 006	3 579 522	28 318 936	8 159 970
Etude principale				
15.10. année de référence:				
Total étudiants Bachelor EPT	11 826	2 780	13 700	2 735
Total étudiants Bachelor effectif	13 188	2 859	16 524	2 798
Total étudiants Master EPT	2 428	2 233	3 048	2 568
Total étudiants Master effectif	2 645	2 357	3 779	2 971
Total étudiants étude principale EPT	14 254	5 014	16 748	5 303
Total étudiants étude principale effectif	15 833	5 216	20 303	5 769
Nombre de diplômes Bachelor / diplômes HES (année de référence)				
	3 414	1 305	3 594	811
Nombre de diplômes Master (année de référence)				
	46	46	1 321	1 155
Nombre de diplômes étude principale Total				
	3 460	1 351	4 915	1 966
15.10. année de référence:				
Etudiants de l'extérieur de la région des organes responsables EPT (seulement AHES)	3 295	1 318	4 080	1 431
Etudiants de l'extérieur de la région des organes resp. EPT (RSA)	481	30	1 020	405
Etudiants de l'intérieur de la région des organes resp. EPT (AHES)	8 101	1 828	9 562	1 622
Etudiants sans financement AHES EPT (étudiants étrangers)	2 234	1 891	2 982	2 495